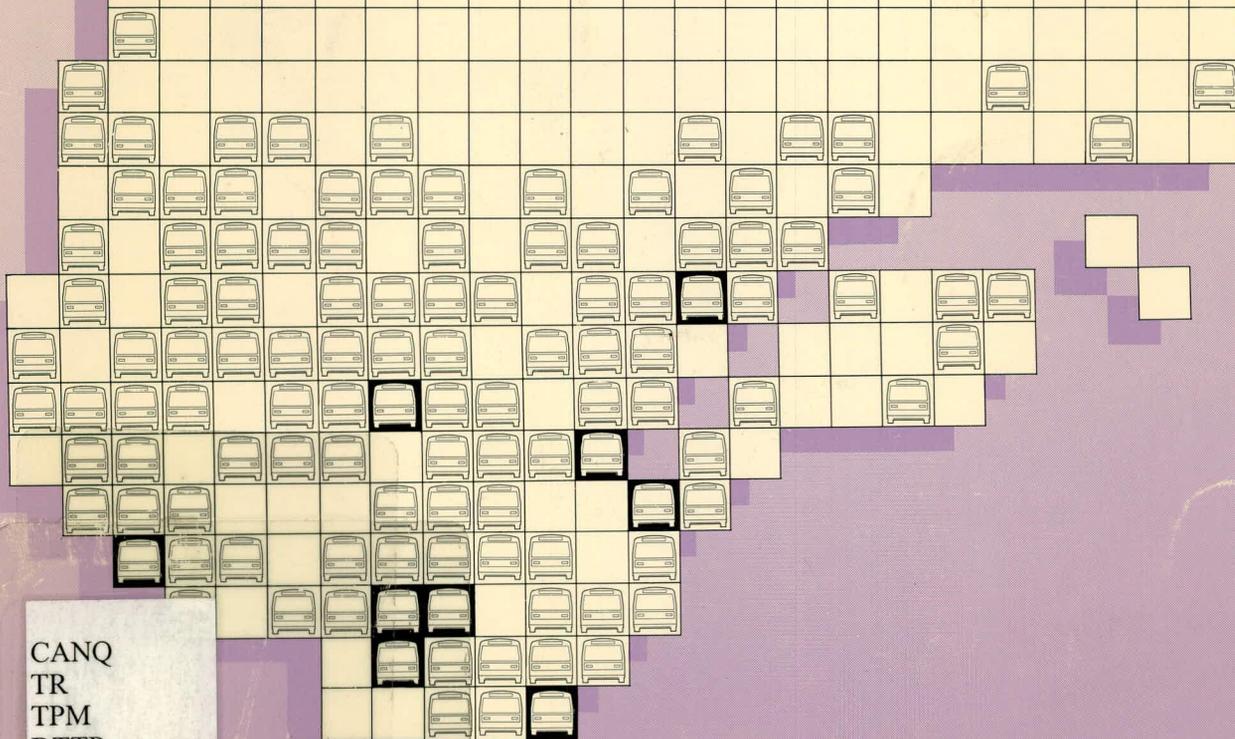


Atlas des organismes de transport en commun du Québec 1989



CANQ
TR
TPM
DTTP
101
1989

Québec 

ERRATUM

Veillez prendre note qu'une erreur s'est produite à la page 69 de l'Atlas des organismes de transport en commun du Québec 1989.

La nouvelle page 69, ci-jointe, apporte les corrections nécessaires.

Granby (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	56	Achalandage	59 647	Achalandage / population	1,55
Nombre d'autobus	3	Heures-véhicule	5 409	Passagers / heure-véhicule	11,03
Nombre de circuits	3	Kilomètres-véhicule	107 802	Passagers / kilomètre-véhicule	0,55
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,33

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
39240	VLE	Granby	76,34	38 508	504,43
Total			76,34	38 508	504,43

26 3046

MINISTÈRE DES TRANSPORTS
CENTRE DE DOCUMENTATION
PLACE HAUTE-VILLE, 22^e ÉTAGE
700 EST, BOUL. ST-CYRILLE
QUÉBEC (QUÉBEC) CANADA

GTR 5H1

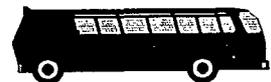
REÇU
CENTRE DE DOCUMENTATION
AOU 28 1991
TRANSPORTS QUÉBEC



L'atlas des
organismes de
transport en commun
du Québec
1989



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes



Cen - Mon

CAUQ

TR

TPM

DTTP

101

1989

P. 1

La publication de ce document s'est avérée possible grâce à la participation de nombreuses personnes de la Direction du développement du transport terrestre des personnes dont André Babin, Jeannine Bergeron et Pierre Lessard ainsi que François Ducharme et Marc Gaboury pour la conception de la page couverture.

Cette publication est éditée par la
Direction des communications du
ministère des Transports du Québec.

Pour en obtenir une copie, téléphoner au
(514) 864-1672 ou écrire à :

Direction du développement
du transport terrestre des personnes
Ministère des Transports du Québec
35, Port-Royal Est,
2^e étage
Montréal (Québec)
H3L 3T1

Dépôt légal 3^e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-550-22111

Table des matières

Liste des tableaux	i
Liste des figures	ii
Présentation	iii
 Première partie	
Le transport en commun au Québec	v
Les autorités organisatrices de transport	xii
La demande	xiii
L'offre de service	xv
Les dépenses et les revenus	xix
Localisation des organismes	xx
 Deuxième partie	
Index des cartes des organismes de transport en commun	1
Cartes des organismes de transport en commun	2
 Annexe	 85
Lexique	89
Bibliographie	93

Liste des tableaux

Tableau 1: Les autorités organisatrices de transport en 1989 vi

Tableau 2: La demande de transport public en 1989 xiii

Tableau 3: L'offre de service du transport public en 1989 xvi

Tableau 4: L'offre de service en transport dans les O.P.T. en 1989 xvi

Tableau 5: L'offre de service en transport dans les O.M.I.T. en 1989 xviii

Tableau 6: Les revenus et les dépenses du transport public en 1989 xix

Tableau 7: Les revenus et les dépenses dans les O.P.T. en 1989 xx

Tableau 8: Les revenus et les dépenses dans les O.M.I.T. en 1989 xxi

Liste des figures

- Figure 1: La répartition de la population desservie selon le type d'organisme en 1989xii
- Figure 2: Le nombre de déplacements per capita pour les organismes publics de transport en 1989xiv
- Figure 3: Le nombre de déplacements per capita pour les O.M.I.T. en 1989xv
- Figure 4: Localisation des O.P.T. sur le territoire du Québec 1989xxii
- Figure 5: Localisation des O.M.I.T. sur le territoire du Québec 1989xxiii

Présentation

L'Atlas des organismes de transport en commun du Québec 1989 présente, dans la première partie, l'ensemble des autorités organisatrices de transport en commun du Québec. La seconde partie est un recueil de cartes territoriales et de tableaux descriptifs des réseaux des organismes de transport en commun.

Ce document vise à fournir une description de la territorialité du transport en commun au Québec. Il s'adresse à tous les intervenants gouvernementaux et municipaux.

Il est conçu de manière à permettre une mise à jour régulière et rapide des cartes et des tableaux au gré des modifications apportées à la définition des territoires.

En plus des cartes, on y retrouve les données concernant la population, la superficie, et de façon plus spécifique, les données sur le réseau de transport en commun de chacun des territoires visés.

Les principales sources utilisées pour l'élaboration de la partie statistique de cet Atlas sont les suivantes :

§ Les rapports d'exploitation pour l'année 1989 de chacun des organismes de transport en commun d'où l'on a extrait :

- les kilomètres de réseau;
- le parc de véhicules;
- les circuits;
- l'achalandage;
- les heures-véhicule;
- les kilomètres-véhicule;
- les revenus autonomes;
- les dépenses totales.

§ Le répertoire des municipalités 1989 pour les données suivantes :

- les populations;
- les superficies.

Dans le cas particulier de la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal, le parc des véhicules comprend : les autobus, les voitures des lignes de métro et des deux trains de banlieue.

La partie cartographique a été réalisée à l'aide d'un traitement du fichier des subdivisions de recensement de Statistique Canada avec le logiciel S.A.S./Graph. La sortie graphique de chaque carte est réalisée à l'aide d'une interface développée au M.T.Q., qui permet d'inclure les fichiers graphiques résultants dans le logiciel d'édition Ventura.

PREMIERE PARTIE

Le transport en commun au Québec

Au Québec, le transport en commun subventionné est assuré par deux types d'organismes, soit les organismes publics de transport (O.P.T.) et les organismes municipaux et intermunicipaux de transport (O.M.I.T.).

Ainsi, en 1989, on compte d'une part neuf O.P.T. opérant dans les grandes agglomérations et desservant 71 municipalités; d'autre part, les 32 O.M.I.T. desservent 143 municipalités réparties sur le reste du territoire.

Pour devenir un O.M.I.T. et recevoir des subventions, certaines conditions d'admissibilité doivent être respectées par les municipalités, les conseils intermunicipaux de transport (C.I.T.), les régies intermunicipales de transport (R.I.T.) et les regroupements de municipalités. Les conditions d'admissibilité du programme d'aide font l'objet de l'annexe A.

La liste des autorités organisatrices est présentée au tableau 1.

L'organisation d'un service de transport en commun, que ce soit par une seule municipalité ou par un regroupement de municipalités, bénéficie du support du ministère des Transports.

Une des conditions du programme d'aide est la participation financière des municipalités. Le Ministère incite la prise en charge du service par les élus municipaux, ceux-ci étant les mieux placés pour connaître les besoins de leurs concitoyens.

L'organisation territoriale des différentes autorités organisatrices découle du souci de faciliter les déplacements de la population en général. À l'origine, le transport en commun au Québec était assumé par des transporteurs privés. C'est à Montréal, la plus grande agglomération urbaine du Québec, que l'on observe les premiers changements. Le bref historique qui suit énonce les dates importantes qui ont marqué l'évolution du transport public au Québec.

Tableau 1

Les autorités organisatrices de transport en 1989

<i>Corporation intermunicipale de transport des Forges</i>	AC-2980-79
<i>Corporation intermunicipale de transport de la Rive-Sud de Québec</i>	AC-3779-78
<i>Corporation intermunicipale de transport du Saguenay</i>	AC-433-78
<i>Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke</i>	Décret 1029-85
<i>Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais</i>	LRQ Chap c-37.1
<i>Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec</i>	LRQ Chap c-37.3
<i>Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal</i>	LRQ Chap c-32
<i>Société de transport de Laval</i>	LQ 84 Chap c-42
<i>Société de transport de la Rive-Sud de Montréal</i>	LQ 85 Chap c-32
<i>Conseil intermunicipal de transport des Basses Laurentides</i>	Décret 2386-85
<i>Conseil intermunicipal de transport de Chambly-Richelieu-Carignan</i>	Décret 2775-84
<i>Conseil intermunicipal de transport Des Moulins</i>	Décret 1869-85
<i>Conseil intermunicipal de transport de Deux-Montagnes</i>	Décret 1867-85
<i>Conseil intermunicipal de transport Le Gardeurois</i>	Décret 1526-86
<i>Conseil intermunicipal de transport du Haut-St-Laurent</i>	Décret 2714-84
<i>Conseil intermunicipal de transport d'Iberville</i>	Décret 2715-84
<i>Conseil intermunicipal de transport de Joliette-Métropolitain</i>	Décret 2158-85
<i>Conseil intermunicipal de transport de Lafontaine-Saint-Antoine-Saint-Jérôme</i>	Décret 1568-85
<i>Conseil intermunicipal de transport de Montcalm</i>	Décret 430-88
<i>Conseil intermunicipal de transport Le Portage</i>	Décret 2858-84
<i>Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'île</i>	Décret 2588-84
<i>Conseil intermunicipal de transport Le Richelain</i>	Décret 2717-84
<i>Conseil intermunicipal de transport de Roussillon</i>	Décret 1871-86
<i>Conseil intermunicipal de transport de Rouville</i>	Décret 2718-84
<i>Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varenes</i>	Décret 2720-84
<i>Conseil intermunicipal de transport du Sud-Ouest</i>	Décret 431-88
<i>Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu</i>	Décret 2719-84
<i>Iberville (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	
<i>Repentigny (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	Règl. 836-1984
<i>Saint-Bruno de Montarville (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	Règl. 1202-1985
<i>Saint-Eustache (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	Règl. 1289-1987
<i>Sainte-Julie (Organisme municipal et intermunicipal)</i>	Règl. 495-1984
<i>Drummondville (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	Règl. 1847-1987
<i>Granby (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	Règl. 1838-1988
<i>Pintendre (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	
<i>Régie intermunicipale de transport en commun du Centre de la Mauricie</i>	Décret 2385-85
<i>Saint-Augustin de Desmaures (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	Règl. 534-1986
<i>Sainte-Brigitte de Laval (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	Règl. 207-1986
<i>Saint-Élie d'Orford (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	
<i>Saint-Étienne de Lauzon (Regroupement intermunicipal de transport)</i>	Règl. 335-1986
<i>Val-Bélair (Organisme municipal et intermunicipal de transport)</i>	Règl. 327-1988

1951

Acquisition par la Ville de Montréal, de la Montréal Tramways Company, ce qui lui permet de constituer la Commission de transport de Montréal; 18 municipalités sont desservies.

Les autres modifications importantes concernant la desserte des territoires se font seulement dans les années 1970.

1970

Suite à la création de la Communauté urbaine de Montréal (C.U.M.), la Commission de transport de Montréal devient la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (C.T.C.U.M.); 18 municipalités sont toujours desservies.

Création de la Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec (C.T.C.U.Q.); 12 municipalités sont desservies.

Création de la Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais (C.T.C.R.O.); six municipalités sont desservies.

1971

Création de la Commission de transport de la ville de Laval; desserte de Laval et des municipalités situées dans un rayon d'environ 50 km; 40 municipalités sont desservies.

1972

Adoption de la loi sur les transports autorisant le M.T.Q. à accorder des subventions pour fin de transport; la C.T.C.U.Q. est la première commission à recevoir une subvention.

1973

Début du versement de subventions statutaires aux organismes de transport en commun et à la C.U.M. pour la construction du métro.

1974

Création de la Commission de transport de la Rive-Sud; six municipalités sont desservies.

1976

Adoption d'un décret fixant les règles de distribution des subventions au transport en commun (immobilisation et exploitation).

1977

La loi sur les Corporations municipales et intermunicipales de transport (L.R.Q., Chap. c-70) offre aux municipalités intéressées la possibilité de commander une étude sur la mise en place d'un service de transport urbain avec l'aide financière du gouvernement. De plus, cette loi donne les pouvoirs suivants : la direction de la corporation appartient aux élus municipaux; la corporation définit son choix de niveau de service et détermine ses tarifs.

Suite à cette disposition législative, quatre agglomérations décident de créer leur propre réseau de transport urbain. Il s'agit de :

- § La Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke (C.M.T.S.) qui dessert Sherbrooke, et par contrat deux autres municipalités : Lennoxville et Ascot Canton;
- § La Corporation intermunicipale de transport des Forges (C.I.T.F.) qui dessert trois municipalités : Cap-de-la-Madeleine, Trois-Rivière, Trois-Rivière-Ouest;
- § La Corporation intermunicipale de transport du Saguenay (C.I.T.S.) qui dessert trois municipalités : Chicoutimi, Jonquièrre, La Baie;

§ La Corporation intermunicipale de transport de la Rive-Sud de Québec (C.I.T.R.S.Q.) qui dessert quatre municipalités : Lévis, Lauzon, Saint-Romuald, Saint-David-de-L'Auberivière.

1978

La C.T.R.S.M. fait l'acquisition de Métropolitain Sud (1967) Inc. afin d'obtenir les droits de desserte pour la ville de Boucherville, qui fait partie de son territoire. De cette façon, elle élargit son territoire initial à 51 municipalités comprises dans un rayon de 80 km.

Modification de la loi de la C.T.C.U.Q. afin d'introduire un conseil d'administration exclusivement composé d'élus municipaux et de lui confier le soin de définir les orientations de l'organisme.

1980

La C.T.C.U.M. exproprie les compagnies Transurbain et Métropolitain Provincial (1967) Inc.; ainsi, son territoire recouvre la totalité de l'île de Montréal; du même coup, la C.T.C.U.M. assume aussi la responsabilité de desservir 59 municipalités situées à l'extérieur de son territoire.

Ainsi, au début des années 1980, les trois commissions de transport de la région de Montréal gèrent de vastes réseaux de transport qui débordent leurs territoires respectifs, et qui comprennent des services à caractères urbains et interurbains. Le rayon d'action est de 80 kilomètres et 147 municipalités sont alors desservies.

1981

Adoption d'une loi conférant aux collectivités locales le pouvoir d'établir un service de transport en commun en passant un contrat avec un transporteur privé ou public. Les municipalités peuvent exercer ces nouvelles prérogatives seules ou regroupées.

1983

L'Assemblée nationale adopte la loi sur les conseils intermunicipaux de transport (L.R.Q. chap. c-60.1) qui permettait aux municipalités desservies par une

des trois commissions de transport de la région de Montréal et situées à l'extérieur de leur territoire, de conclure des ententes en vue de la formation de C.I.T. Cette loi permet aux autorités organisatrices :

- § d'identifier les besoins de transport en commun à l'intérieur de leur territoire;
- § de planifier les services : modes de transport, parcours, terminus, horaires;
- § d'octroyer les contrats de services aux transporteurs de leur choix;
- § de s'assurer du financement des services : tarifs, budgets, répartition du déficit, perception des subventions gouvernementales;
- § de négocier des ententes avec d'autres intervenants, en particulier pour les services à l'extérieur du C.I.T.

1984

La Commission de transport de Laval devient La Société de transport de la Ville de Laval (S.T.L.). Le principal effet de la refonte de la loi consiste à placer l'entreprise sous le contrôle des élus municipaux. De plus, elle démocratise son mode de fonctionnement par la tenue d'assemblées publiques et par la prépublication des différentes modifications de parcours et de tarifs; la Société n'est plus soumise au pouvoir de révision des décisions qui appartenait à la Commission de transport du Québec (C.T.Q.). Enfin, la Société se voit retirer ses privilèges de desserte des 40 municipalités situées hors de son territoire à compter du 1er janvier 1986.

1985

La Commission de transport de la Rive-Sud de Montréal (C.T.R.S.M.) et la Commission de transport de la Communauté urbaine de Montréal (C.T.C.U.M.) deviennent la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal (S.T.R.S.M.) et la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (S.T.C.U.M.). Ainsi, les élus contrôlent la direction de ces sociétés et on assiste à une démocratisation de leur mode de fonctionnement.

1990

Une réforme globale des institutions supramunicipales dans l'Outaouais amène la disparition de la Communauté régionale de l'Outaouais et son remplacement par une communauté urbaine. Quant à la C.T.C.R.O., elle devient la Société de transport de l'Outaouais (S.T.O.) et est constituée en entité séparée et indépendante de la Communauté urbaine de l'Outaouais.

Création du Conseil métropolitain de transport en commun dans la région de Montréal; ce conseil exerce ses compétences sur le transport en commun régional dans son territoire constitué des territoires des Sociétés de transport de Laval, de la Communauté urbaine de Montréal et de la Rive-Sud de Montréal.

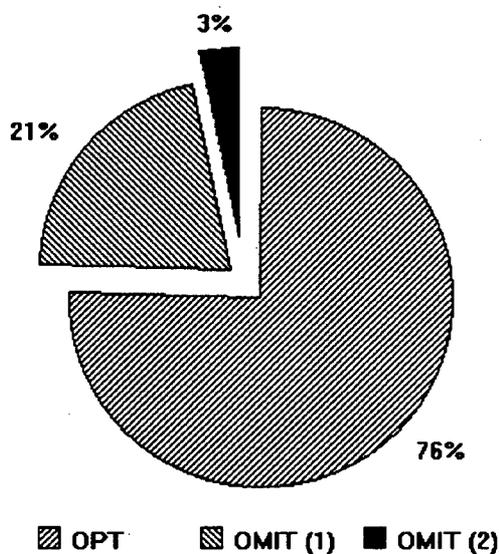
Les autorités organisatrices de transport

En 1989, on relève 41 autorités organisatrices de transport en commun (A.O.T) au Québec. Ces autorités desservent une population totale de 4 499 638 personnes, ce qui correspond à 68,98 % de la population totale du Québec dénombrée à 6 506 840 personnes en 1989. Ces quatre millions de personnes sont concentrées dans 214 municipalités.

Les 41 autorités comprennent neuf organismes publics de transport (O.P.T.), 32 organismes municipaux et intermunicipaux de transport (O.M.I.T.), dont 23 sont situés dans la région de Montréal (O.M.I.T. 1), et neuf dans le reste du Québec (O.M.I.T. 2). Cette répartition, en fonction du type d'organisme et de sa localisation, est utilisée dans les sections suivantes qui traitent de la demande, de l'offre, des dépenses et des revenus de transport.

La figure 1 présente la répartition de la population desservie par les trois types d'organisme.

Figure 1
La répartition de la population desservie selon le
type d'organisme en 1989



La demande

En 1989, les 41 A.O.T. produisent un achalandage de 518 254 090 déplacements. Le tableau 2 présente la demande de transport par type d'organisme et pour l'ensemble des autorités.

Tableau 2
La demande de transport public en 1989

Autorités	Municipalités	Population	Achalandage	Déplac./person.
O.P.T.	71	3 401 479	509 272 606	149,7
O.M.I.T. (1)	129	953 832	7 692 019	8,1
O.M.I.T. (2)	14	144 327	1 289 465	8,9
Total	214	4 499 638	518 254 090	115,2
Total Québec	1 496	6 506 840	521 749 000	80,2

O.M.I.T. (1): Les 23 organismes de la région de Montréal
O.M.I.T. (2): Les 9 organismes situés ailleurs au Québec

Les neuf O.P.T. assurent le service dans les grandes agglomérations; ils ont une population de 3 401 479 personnes à desservir, correspondant à 76 % de la population ayant accès à un service de transport public. L'achalandage total de 1989 est de 509 272 606 déplacements, soit 98 % de tous les déplacements. Le ratio achalandage sur population est de 149,7 déplacements par personne.

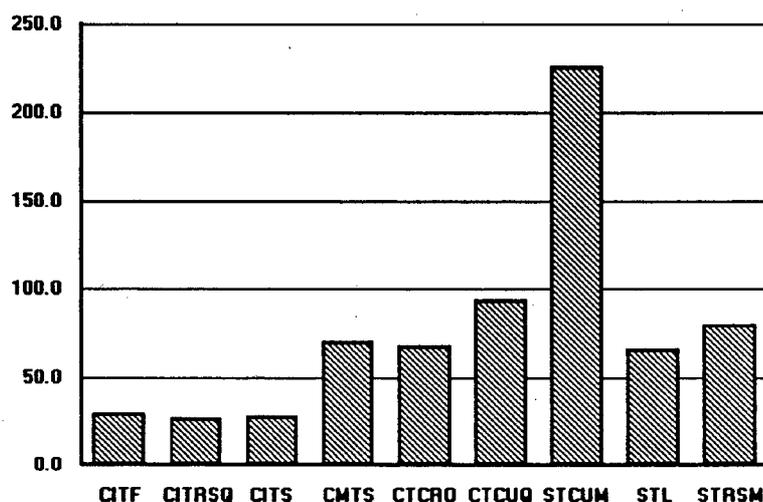
Les neuf O.P.T. sont divisés en trois groupes. Le premier groupe est composé exclusivement de la S.T.C.U.M. qui dessert la plus grande part de la population, soit 51,5 % et qui obtient l'achalandage le plus fort avec 77,6 % de tous les déplacements effectués dans les O.P.T. Le ratio déplacement par personne est de 226,6.

Le deuxième groupe d'O.P.T. comprend quatre autorités organisatrices, soit la S.T.L., la S.T.R.S.M., la C.T.C.U.Q. et la C.T.C.R.O. Ces organismes sont situés dans trois régions métropolitaines de recensement. Ils totalisent 36,2 % de la population et génèrent 19,2 % de l'achalandage des O.P.T. Le ratio déplacement par personne observé est de 79,2.

Enfin, la C.I.T.F., la C.I.T.R.S.Q., la C.I.T.S. et la C.M.T.S., situées dans quatre régions différentes, forment le troisième groupe d'O.P.T., avec 12,2 % de la population et 3,2 % de l'achalandage. Leur ratio déplacement par personne est de 39.

La figure 2 présente les déplacements per capita de 1989 pour chacun des organismes publics de transport.

Figure 2
Le nombre de déplacements per capita pour les organismes publics de transport en 1989



Les 32 O.M.I.T. ont une population totale de 1 098 159 personnes à desservir, correspondant à 24 % de la population ayant accès à un service de transport public. L'achalandage total est de 8 981 484. Le ratio déplacement par personne est de 8,9. Les 32 O.M.I.T. sont divisés en deux groupes. D'une part, 23 organismes sont localisés dans la région de Montréal et composés de 18 C.I.T. totalisant 124 municipalités, et de cinq organismes formés de cinq municipalités distinctes. D'autre part, neuf O.M.I.T. sont répartis sur le reste du territoire du Québec, principalement dans les régions de Québec, de la Mauricie et des Cantons de l'Est.

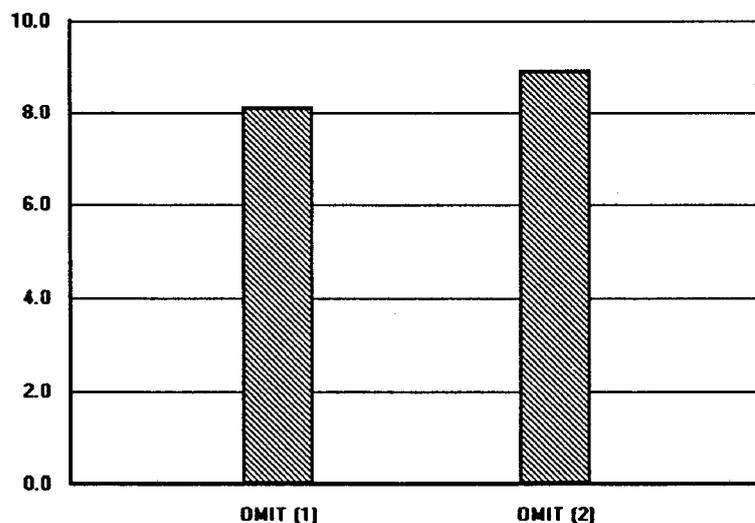
Les C.I.T. exploitent des corridors qui appartenaient, avant les années 70, à des transporteurs privés. La population qu'ils doivent desservir totalise 842 223 personnes et correspond à 18,8 % de la population ayant accès à un service de transport en commun. L'achalandage observé est de 6 653 491 déplacements soit

1,28 % de tous les déplacements, ce qui donne un ratio de 7,9 déplacements par personne.

Les cinq municipalités organisant du transport en commun dans la région de Montréal ont une population totale de 111 609 personnes. L'achalandage observé est de 1 038 528 déplacements. Le ratio achalandage sur population est de 9,3 déplacements par personne.

Les neuf O.M.I.T. situés ailleurs sur le territoire du Québec ont une population totale de 144 327 personnes. L'achalandage observé est de 1 289 465 déplacements, ce qui donne un ratio de 8,9 déplacements par personne. La figure 3 illustre les déplacements per capita pour les deux groupes d'O.M.I.T.

Figure 3
Le nombre de déplacements per capita pour les O.M.I.T. en 1989



OMIT (1): Les 23 organismes de la région de Montréal
OMIT (2): Les 9 organismes situés ailleurs au Québec

L'offre de service

L'offre de service produite par l'ensemble des organismes est présentée au tableau 3. On compte 541 circuits totalisant 14 228 kilomètres de réseau où circulent

4 192 véhicules. L'offre de service se chiffre à 10 921 398 heures-véhicule et 228 223 477 kilomètres-véhicule.

Tableau 3
L'offre de service du transport public en 1989

Autorités	Circuits	Parc	Km réseau	Heures-véh.	Km-véh.
O.P.T.	447	4 003	9 915	10 473 021	212 704 028
O.M.I.T. (1)	74	167	3 019	381 798	12 454 906
O.M.I.T. (2)	20	22	1 294	66 579	3 064 543
Total	541	4 192	14 228	10 921 398	228 223 477

O.M.I.T. (1): Les 23 organismes de la région de Montréal
O.M.I.T. (2): Les 9 organismes situés ailleurs au Québec

L'offre de service de chaque O.P.T. est détaillée au tableau 4; les 9 O.P.T. produisent plus de 80 % de l'offre de service en place au Québec en 1989.

Tableau 4
L'offre de service en transport dans les O.P.T. en 1989

Autorités	Circuits	Parc	Km réseau	Heures-véh.	Km-véh.
S.T.C.U.M.	146	2 596	2 908	7 144 000	144 843 000
S.T.L.	32	226	605	655 400	9 740 600
S.T.R.S.M.	65	334	1 876	656 000	14 808 000
C.T.C.R.O.	59	169	1 250	368 000	8 468 000
C.T.C.U.Q.	74	478	1 700	1 121 000	23 142 000
Sous-total	230	1 207	5 431	2 800 400	56 158 600
C.I.T.F.	9	36	222	109 000	2 062 000
C.I.T.R.S.Q.	17	30	584	66 115	1 710 327
C.I.T.S.	26	65	432	151 800	3 770 870
C.M.T.S.	19	69	338	201 706	4 159 231
Sous-total	71	200	1 576	528 521	11 702 428
Total	447	4 003	9 915	10 473 021	212 704 028

Ainsi, un réseau comme celui de la S.T.C.U.M. exploite à lui seul 65 % des véhicules sur 33 % des circuits des O.P.T. Les heures-véhicule et les kilomètres-véhicule de ce réseau enregistrent 68 % du total des O.P.T. La population du territoire de la S.T.C.U.M. représente 50 % de la population desservie par les O.P.T.

Le deuxième groupe d'O.P.T. regroupe 55 % des kilomètres de réseau appartenant aux O.P.T.; 30 % de la flotte des O.P.T. leur appartient et circule sur 52 % des circuits. Ce groupe effectue 26 % des kilomètres-véhicule et des heures-véhicule.

Le troisième groupe d'O.P.T. a une offre de service beaucoup plus restreinte. En effet, les kilomètres-véhicule et les heures-véhicule de ces 4 organismes représentent, chacun, 5 % du total des O.P.T., ce qui correspond aux besoins de 12 % de la population totale des O.P.T.

Les O.M.I.T. produisent 20 % de l'offre de service globale. Dans ce cas, ce sont les C.I.T. qui génèrent l'offre de service la plus importante avec plus de 75 % de chacune des variables retenues. Le tableau 5 présente l'offre de service pour chacun de ces organismes.

Tableau 5
L'offre de service en transport dans les O.M.I.T.
en 1989

Autorités	Circuits	Parc	Km réseau	Heures-véh.	Km-véh.
C.I.T. Basses-Laurentides	5	23	144	50 849	1 531 861
C.I.T. Chambly-Rich.-Cari.	2	8	13	9 532	379 000
C.I.T. Des Moulins	11	12	263	30 006	1 250 000
C.I.T. Deux-Montagnes	2	2	35	10 083	295 100
C.I.T. Haut-St-Laurent	1	4	72	9 563	473 678
C.I.T. Joliette-Métropolitain	3	3	36	9 466	244 545
C.I.T. Lafontaine-St-Ant.-St-Jér.	4	4	46	12 479	247 084
C.I.T. Montcalm	3	4	145	6 511	285 600
C.I.T. Le Portage	1	5	110	13 000	739 440
C.I.T. Le Richelain	5	19	127	41 693	984 625
C.I.T. Roussillon	5	4	89	10 517	260 358
C.I.T. Rouville	1	1	846	4 160	122 165
C.I.T. Sorel-Varennes	1	5	74	12 938	744 900
C.I.T. Sud-Ouest	15	21	220	55 410	1 357 924
C.I.T. Vallée du Richelieu	8	30	300	59 844	2 024 696
C.I.T. Iberville *					
C.I.T. de la Presqu'Île *					
Repentigny (O.M.I.T.)	1	3	51	15 573	415 864
St-Bruno-de-Montar. (O.M.I.T.)	4	12	95	14 899	623 511
St-Eustache (O.M.I.T.)	1	2	22	6 749	164 555
Ste-Julie (O.M.I.T.)	1	5	29	8 526	310 000
Iberville (O.M.I.T.) *					
Sous-total O.M.I.T.(1)	74	167	3 019	381 798	12 454 906
Pintendre (O.M.I.T.)	1	1	135	1 616	35 840
St-Augustin-de-Desm. (O.M.I.T.)	4	5	799	8 762	41 548
St-Étienne de Lauzon (O.M.I.T.)	2	1	80	2 000	41 600
Ste-Brigitte de Laval (O.M.I.T.)	1	1	64	2 340	73 216
St-Élie-d'Orford (O.M.I.T.)	1	1	16	1 720	49 896
Drummondville (O.M.I.T.)	2	3	39	12 672	492 941
Granby (O.M.I.T.)	4	4	78	5 409	107 802
Val-Bélair (O.M.I.T.)	1	2	17	9 360	172 100
R.I.T.C.C.M.	4	4	67	22 700	2 049 600
Sous-total O.M.I.T.(2)	20	22	1 294	66 579	3 064 543
Total	94	189	4 313	448 377	15 519 449

* Organisme légalement constitué mais non opérationnel

O.M.I.T. (1): Les 23 organismes de la région de Montréal

O.M.I.T. (2): Les 9 organismes situés ailleurs au Québec

Les dépenses et les revenus

Le financement du transport en commun provient de trois sources principales : les usagers, les municipalités et le gouvernement. Les dépenses nécessaires à la production de l'offre de service public totalisent 862 280 339 \$ et génèrent un revenu de 343 742 507 \$, soit 40 % des dépenses. Ce montant exclut le remboursement de la dette contractée pour la construction du métro.

Le tableau 6 présente la situation de chaque type d'organisme en opération au Québec en 1989.

Tableau 6
Les revenus et les dépenses du transport public
en 1989

Autorités	Revenus autonomes	Dépenses totales	Autofinancement
O.P.T.	320 298 889 \$	812 223 704 \$	39 %
O.M.I.T. (1)	11 959 107 \$	24 979 560 \$	48 %
O.M.I.T. (2)	1 177 674 \$	3 141 879 \$	37 %
Total	343 740 577 \$	862 280 339 \$	40 %

O.M.I.T. (1): Les 23 organismes de la région de Montréal
O.M.I.T. (2): Les 9 organismes situés ailleurs au Québec

Dans l'ensemble, les autorités organisatrices de transport en commun s'autofinancent à 40 %.

Les O.P.T. accusent 94 % des dépenses totales et 93 % des revenus autonomes pour l'ensemble des organismes de transport en commun public en 1989. Leur autofinancement moyen est de 39 %.

Les O.P.T., présentés au tableau 7, ont une part relative de financement qui varie d'un organisme à l'autre. Dans ce cas, trois organismes composent un premier groupe avec un fort taux d'autofinancement qui s'échelonne de 42 % à 47 %, soit : la C.M.T.S., la S.T.C.U.M. et la C.T.C.R.O. Le second groupe est composé des quatre organismes dont les pourcentages varient de 34 à 36 %. Le troisième groupe est formé des deux sociétés de transport de la périphérie de Montréal; leur pourcentage d'autofinancement est de 30 % chacun.

Tableau 7
Les revenus et les dépenses dans les O.P.T.
en 1989

Autorités	Revenus autonomes	Dépenses totales	Autofinancement
S.T.C.U.M.	232 223 077 \$	555 520 013 \$	41,8 %
S.T.L.	14 052 736 \$	47 356 473 \$	29,7 %
S.T.R.S.M.	21 236 215 \$	69 921 959 \$	30,4 %
C.T.C.R.O.	11 910 534 \$	27 659 806 \$	43,1 %
C.T.C.U.Q.	27 242 208 \$	77 724 333 \$	35,0 %
Sous-total	74 441 693 \$	222 662 571 \$	33,4 %
C.I.T.F.	2 204 604 \$	6 092 228 \$	36,2 %
C.I.T.R.S.Q.	1 617 867 \$	4 732 335 \$	34,2 %
C.I.T.S.	2 962 755 \$	8 648 833 \$	34,3 %
C.M.T.S.	6 848 893 \$	14 567 724 \$	47,0 %
Sous-total	13 634 119 \$	34 041 120 \$	40,1 %
Total	320 298 889 \$	812 223 704 \$	39,4 %

Ce sont les O.M.I.T. en région de Montréal qui ont le plus haut taux d'autofinancement, soit 48 %; quant à ceux du reste du Québec, leur autofinancement est le plus faible. Le tableau 8 présente l'autofinancement de chacun des O.M.I.T.

Localisation des organismes

Les figures 4 et 5 localisent respectivement les O.P.T. et les O.M.I.T. sur le territoire du Québec. On y constate que la majorité des organismes publics sont situés dans les deux régions métropolitaines de Montréal et de Québec. La deuxième partie de ce document présente le territoire de chacun de ces 41 organismes en fonction des municipalités qui les composent.

Tableau 8
Les revenus et les dépenses dans les O.M.I.T.
en 1989

Autorités	Revenus autonomes	Dépenses totales	Autofinancement
C.I.T. Basses-Laurentides	1 525 461 \$	3 328 674 \$	45,8 %
C.I.T. Chambly-Rich.-Cari.	435 013 \$	851 397 \$	51,1 %
C.I.T. Des Moulins	537 867 \$	1 560 291 \$	34,5 %
C.I.T. Deux-Montagnes	169 350 \$	467 001 \$	36,3 %
C.I.T. Haut-St-Laurent	270 276 \$	584 915 \$	46,2 %
C.I.T. Joliette-Métropolitain	255 185 \$	585 232 \$	43,6 %
C.I.T. Lafontaine-St-Ant.-St-Jér.	262 805 \$	648 710 \$	40,5 %
C.I.T. Montcalm	263 553 \$	589 318 \$	44,7 %
C.I.T. Le Portage	720 177 \$	803 105 \$	89,7 %
C.I.T. Le Richelain	1 406 501 \$	3 543 477 \$	39,7 %
C.I.T. Roussillon	192 223 \$	448 472 \$	42,9 %
C.I.T. Rouville	52 898 \$	114 124 \$	46,4 %
C.I.T. Sorel-Varenes	686 178 \$	1 010 264 \$	68,0 %
C.I.T. Sud-Ouest	1 894 891 \$	4 256 086 \$	44,5 %
C.I.T. Vallée du Richelieu	1 632 530 \$	3 144 130 \$	52,0 %
C.I.T. Iberville *			
C.I.T. de la Presqu'île *			
Repentigny (O.M.I.T.)	586 863 \$	1 045 075 \$	56,2 %
St-Bruno-de-Montar. (O.M.I.T.)	736 473 \$	1 218 886 \$	60,4 %
St-Eustache (O.M.I.T.)	94 768 \$	257 712 \$	36,8 %
Ste-Julie (O.M.I.T.)	236 096 \$	522 691 \$	45,2 %
Iberville (O.M.I.T.) *			
Sous-total O.M.I.T.(1)	11 959 107 \$	24 979 560 \$	47,9 %
Pintendre (O.M.I.T.)	10 981 \$	53 710 \$	20,4 %
St-Augustin-de-Desm. (O.M.I.T.)	43 509 \$	218 091 \$	19,9 %
St-Étienne de Lauzon (O.M.I.T.)	61 117 \$	193 261 \$	31,6 %
Ste-Brigitte de Laval (O.M.I.T.)	22 456 \$	60 924 \$	36,9 %
St-Élie-d'Orford (O.M.I.T.)	14 438 \$	51 807 \$	27,9 %
Drummondville (O.M.I.T.)	246 240 \$	697 962 \$	35,3 %
Granby (O.M.I.T.)	65 931 \$	196 898 \$	33,5 %
Val-Bélair (O.M.I.T.)	289 405 \$	604 265 \$	47,9 %
R.I.T.C.C.M.	423 597 \$	1 064 954 \$	39,8 %
Sous-total O.M.I.T.(2)	1 177 674 \$	3 141 879 \$	37,5 %
Total	13 136 781 \$	28 121 439 \$	46,7 %

* Organisme légalement constitué mais non opérationnel

O.M.I.T. (1): Les 23 organismes de la région de Montréal

O.M.I.T. (2): Les 9 organismes situés ailleurs au Québec

Figure 4
Localisation des
O.P.T. sur le territoire
du Québec 1989

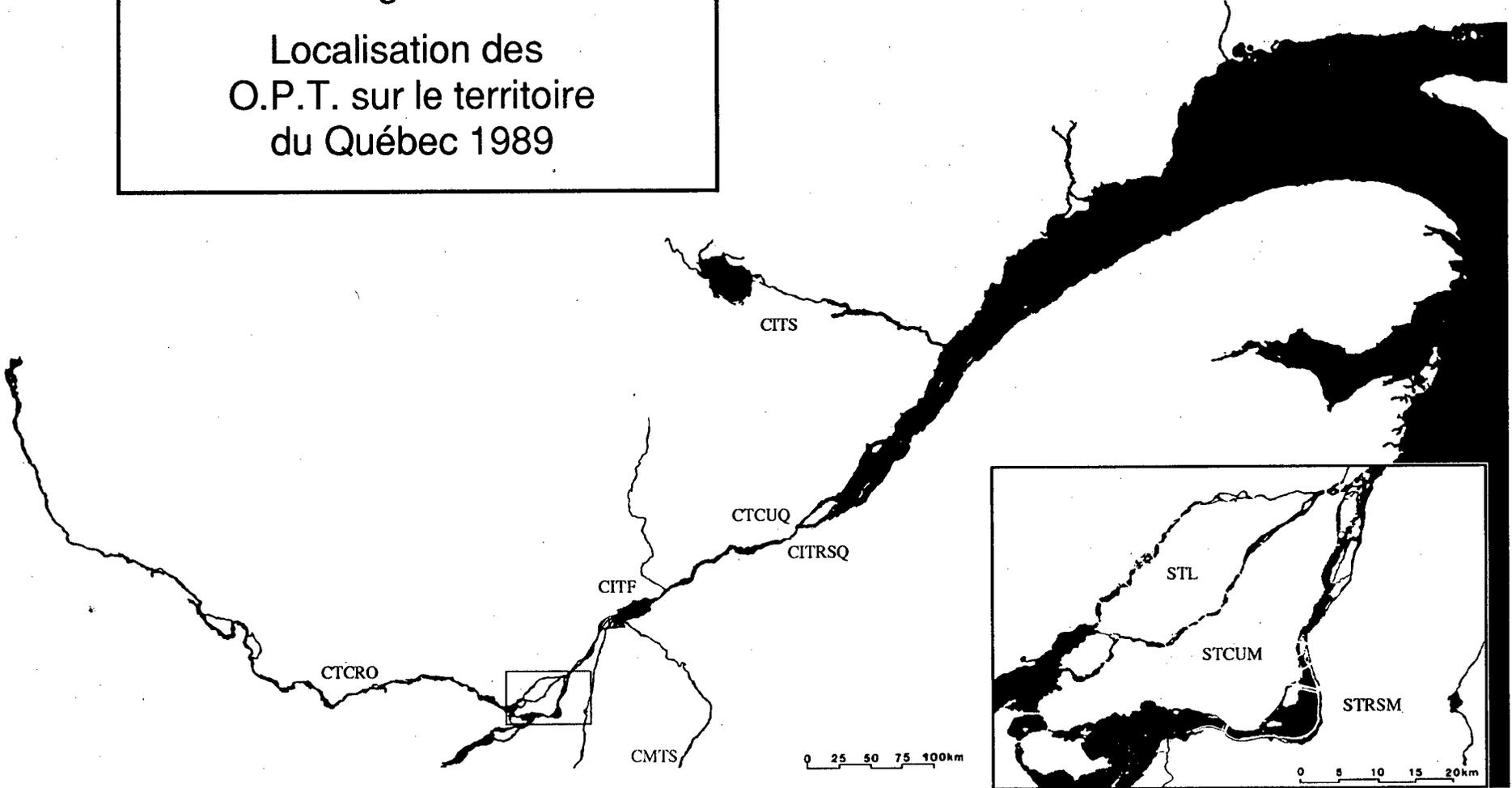
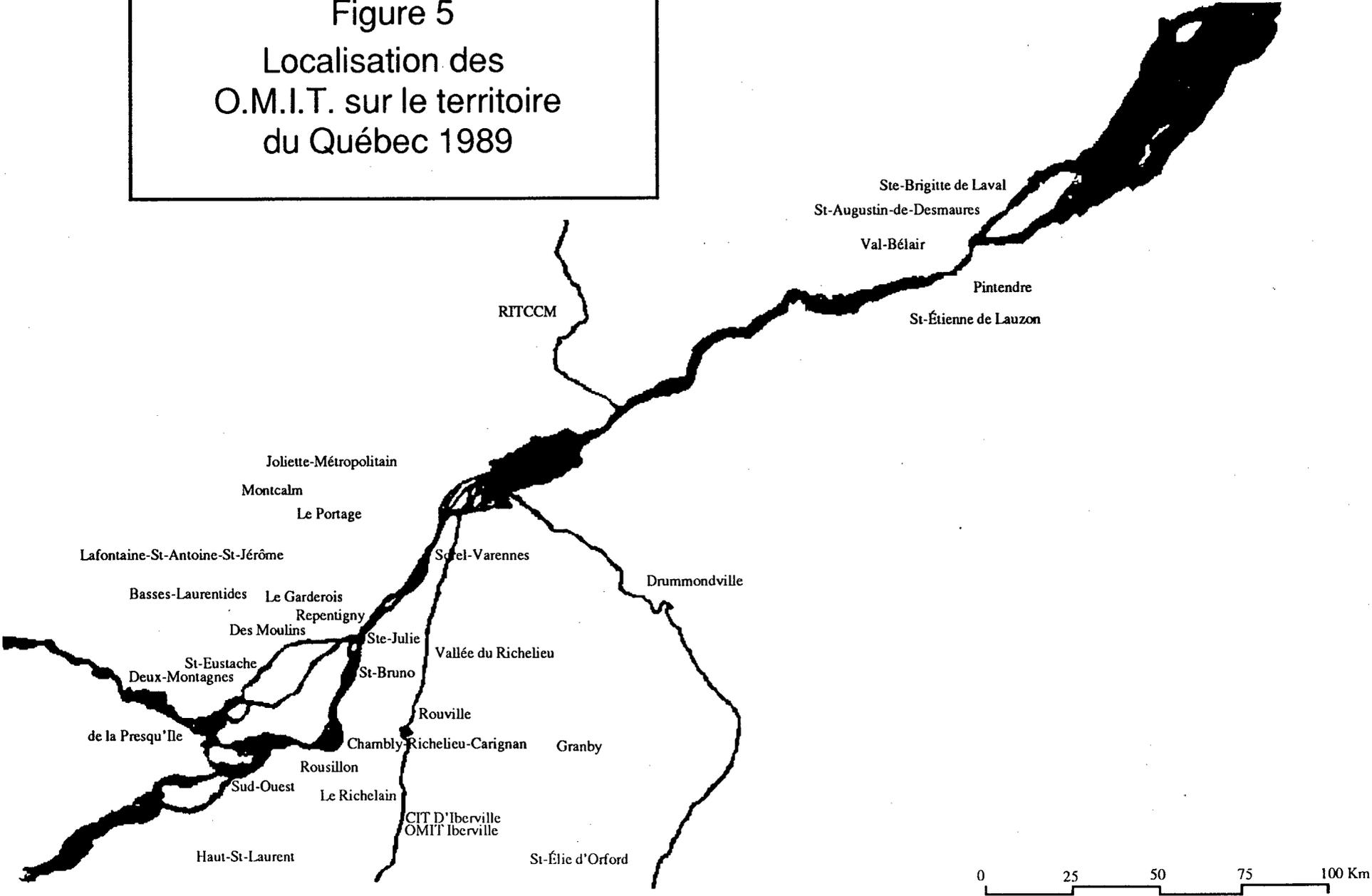


Figure 5
Localisation des
O.M.I.T. sur le territoire
du Québec 1989



DEUXIÈME PARTIE

Table des cartes du territoire des autorités organisatrices de transport

Organismes publics de transport

C.I.T.F.	2
C.I.T.R.S.Q.	4
C.I.T.S.	6
C.M.T.S.	8
C.T.C.R.O.	10
C.T.C.U.Q.	12
S.T.C.U.M.	14
S.T.L.	16
S.T.R.S.M.	18

Conseils intermunicipaux de transport

C.I.T. Basses-Laurentides	20
C.I.T. Chambly-Richelieu-Carignan	22
C.I.T. Des Moulins	24
C.I.T. Deux-Montagnes	26
C.I.T. Le Gardeurois	28
C.I.T. Haut-Saint-Laurent	30
C.I.T. D'Iberville	32
C.I.T. Joliette-Métropolitain	34
C.I.T. Lafontaine-St-Antoine-St-Jérôme	36
C.I.T. Montcalm	38
C.I.T. Le Portage	40
C.I.T. de la Presqu'île	42
C.I.T. Le Richelain	44

C.I.T. Roussillon	46
C.I.T. Rouville	48
C.I.T. Sorel-Varenes	50
C.I.T. Sud-Ouest	52
C.I.T. Vallée du Richelieu	54

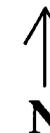
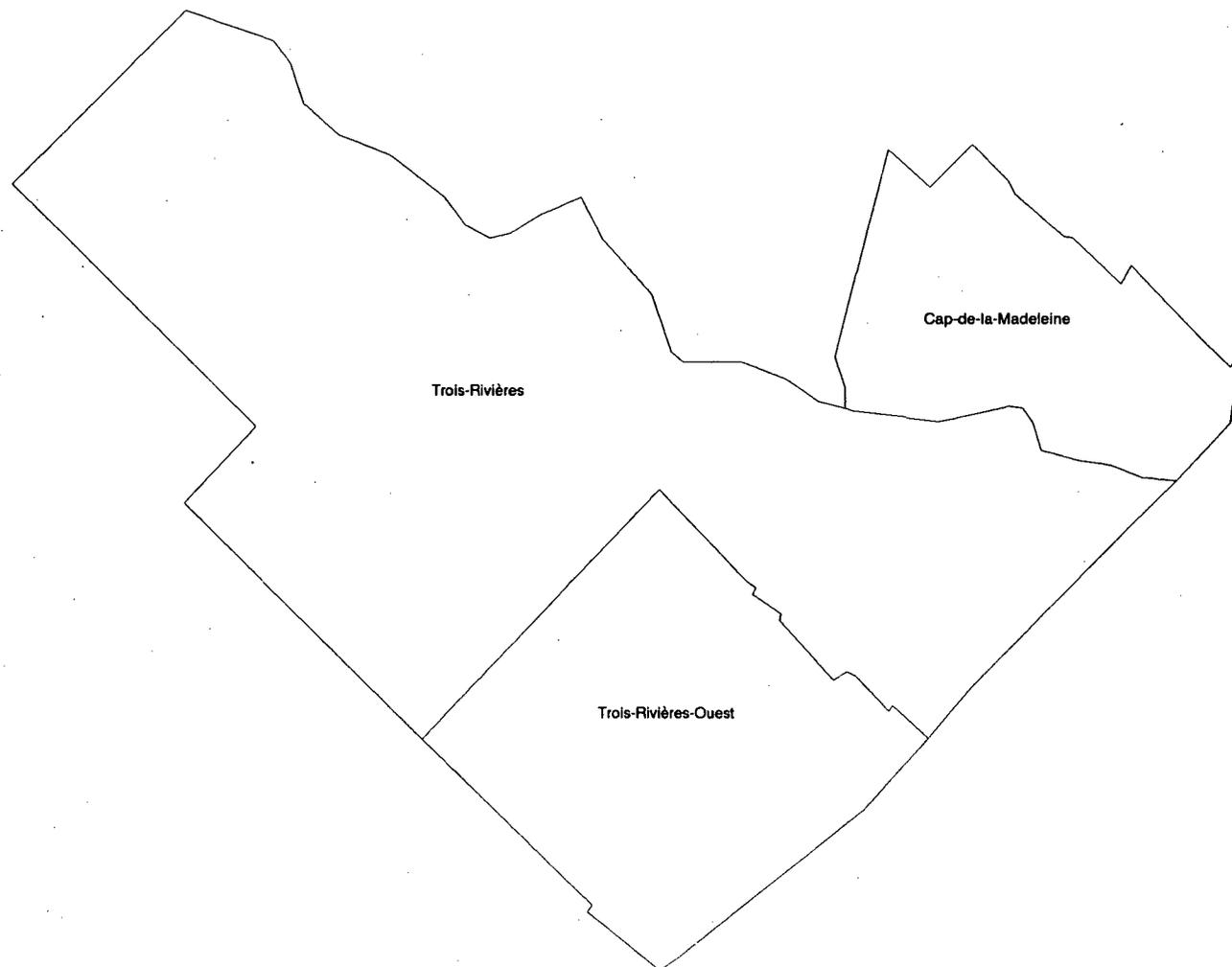
Organismes municipaux et intermunicipaux de transport

Iberville (O.M.I.T.)	56
Repentigny (O.M.I.T.)	58
Saint-Bruno-de-Montarville (O.M.I.T.)	60
Saint-Eustache (O.M.I.T.)	62
Sainte-Julie (O.M.I.T.)	64
Drummondville (O.M.I.T.)	66
Granby (O.M.I.T.)	68
Pintendre (O.M.I.T.)	70
R.I.T.C.C.M.	72
Saint-Augustin-de-Desmaures (O.M.I.T.)	74
Sainte-Brigitte de Laval (O.M.I.T.)	76
Saint-Élie-d'Orford (O.M.I.T.)	78
Saint-Étienne de Lauzon (O.M.I.T.)	80
Val-Bélair (O.M.I.T.)	82



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T.F.



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

2,2 Km

Corporation intermunicipale de transport des Forges

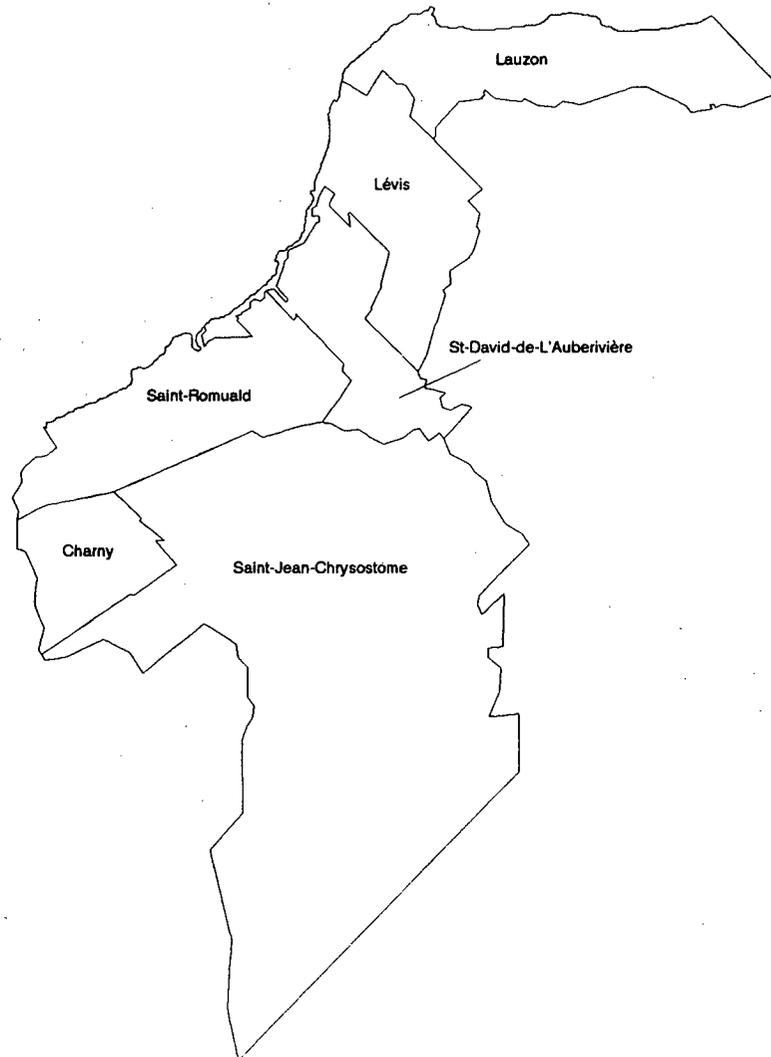
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	222	Achalandage	2 872 063	Achalandage / population	29,17
Nombre d'autobus	36	Heures-véhicule	109 000	Passagers / heure-véhicule	26,35
Nombre de circuits	9	Kilomètres-véhicule	2 062 000	Passagers / kilomètre-véhicule	1,39
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,36

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
32280	VLE	Cap-de-la-Madeleine	17,30	32 800	1 895,95
43140	VLE	Trois-Rivières	77,85	50 122	643,83
43120	VLE	Trois-Rivières-Ouest	28,69	15 538	541,58
Total			123,84	98 460	795,06



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T.R.S.Q.



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

3,6 Km

Corporation intermunicipale de transport de la Rive-Sud de Québec

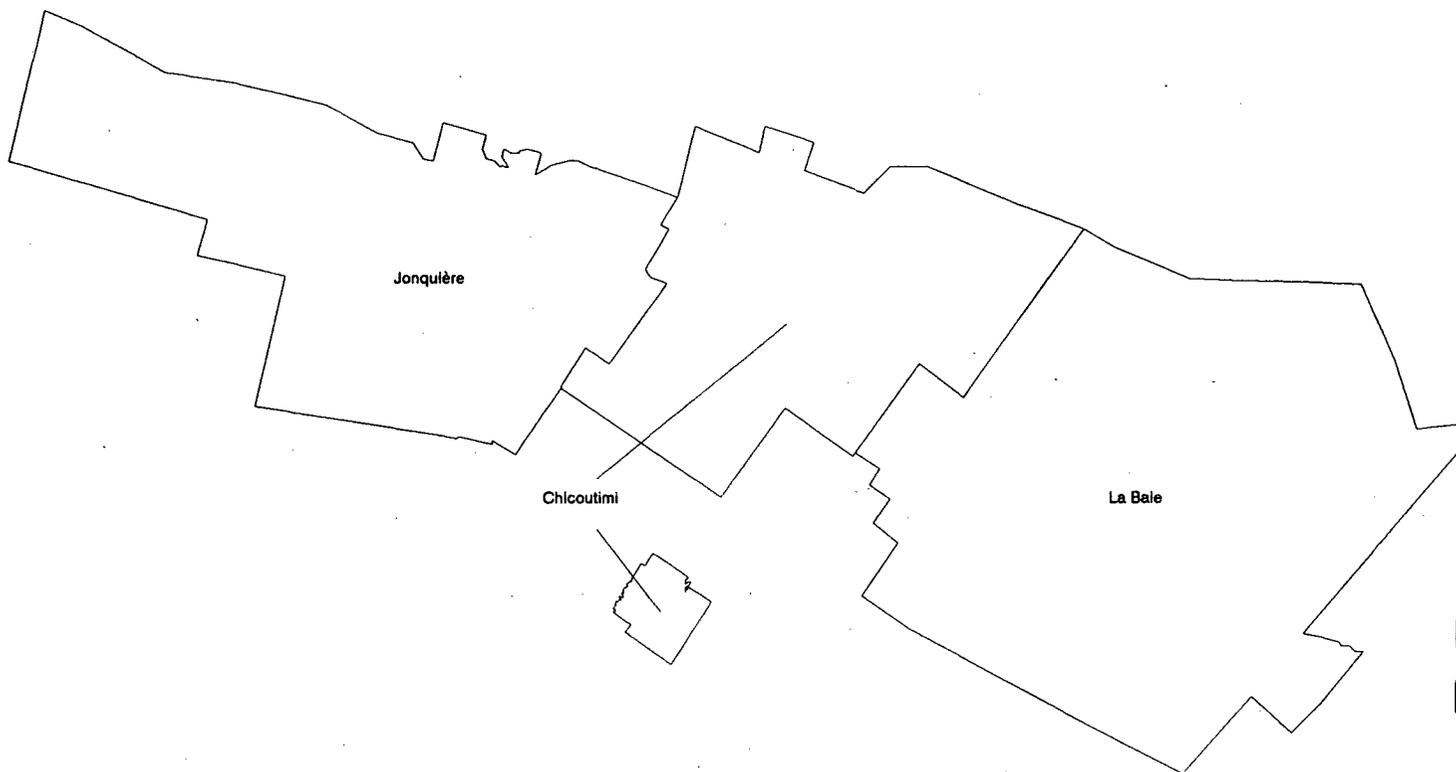
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	584	Achalandage	1 745 407	Achalandage / population	26,62
Nombre d'autobus	30	Heures-véhicule	66 115	Passagers / heure-véhicule	26,40
Nombre de circuits	17	Kilomètres-véhicule	1 710 327	Passagers / kilomètre-véhicule	1,02
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,34

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
21600	VLE	Charry	8,70	9 123	1 048,62
21420	VLE	Lauzon	16,45	13 620	827,96
21460	VLE	Lévis	16,83	18 310	1 087,94
21500	VLE	Saint-David-de-L'Auberivière	10,90	5 769	529,27
21300	VLE	Saint-Jean-Chrysostome	83,06	8 797	105,91
21550	VLE	Saint-Romuald	18,31	9 953	543,58
Total			154,25	65 572	425,10



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T.S.



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

6,0 Km

Corporation intermunicipale de transport du Saguenay

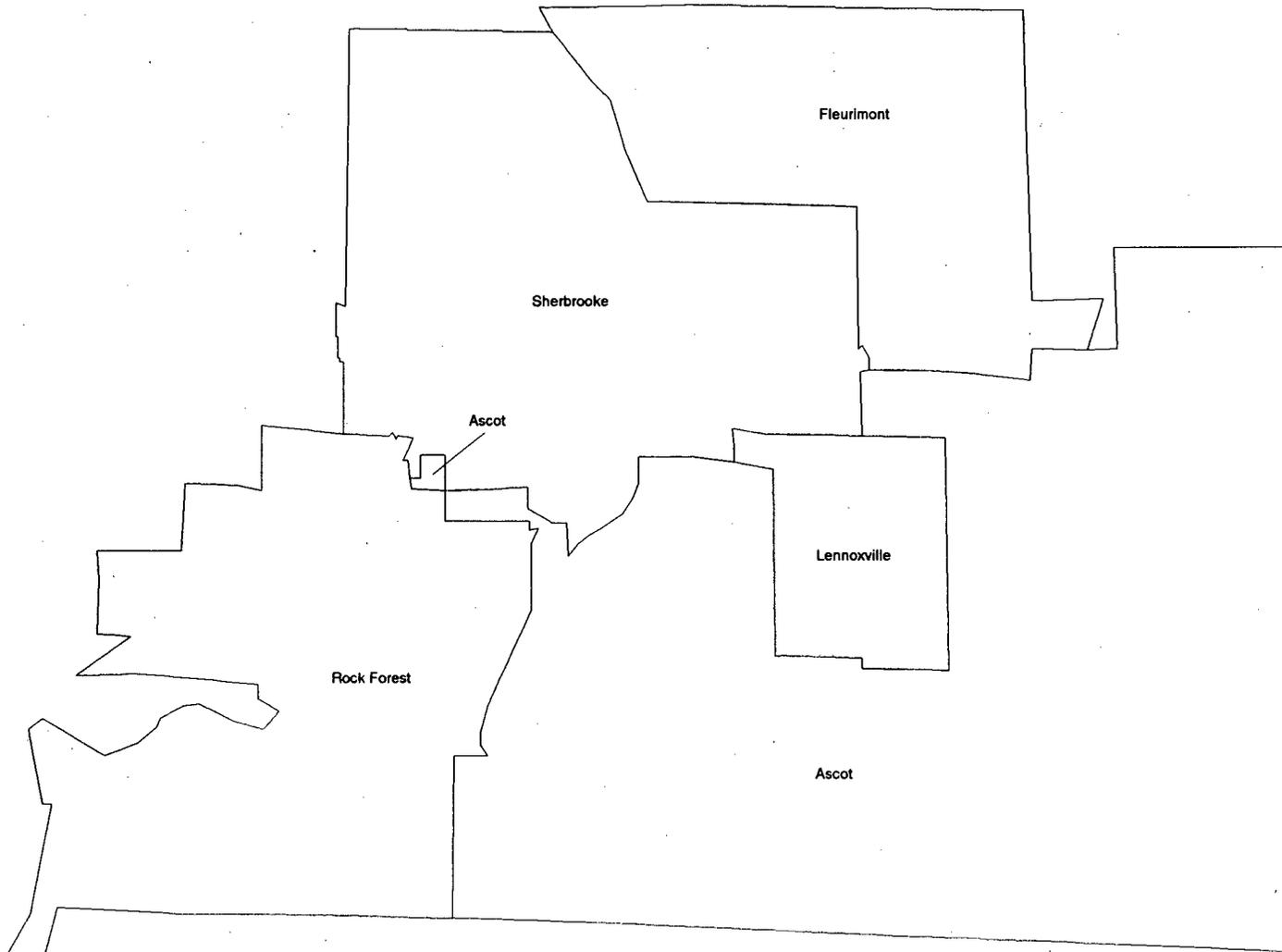
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	432	Achalandage	3 845 178	Achalandage / population	27,41
Nombre d'autobus	65	Heures-véhicule	151 800	Passagers / heure-véhicule	25,33
Nombre de circuits	26	Kilomètres-véhicule	3 770 870	Passagers / kilomètre-véhicule	1,02
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,34

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
94300	VLE	Chicoutimi	156,90	61 083	389,31
94420	VLE	Jonquière	208,28	58 467	280,71
94190	VLE	La Baie	261,58	20 753	79,34
Total			626,76	140 303	223,85



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.M.T.S.



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

2,5 Km

Corporation métropolitaine de transport de Sherbrooke

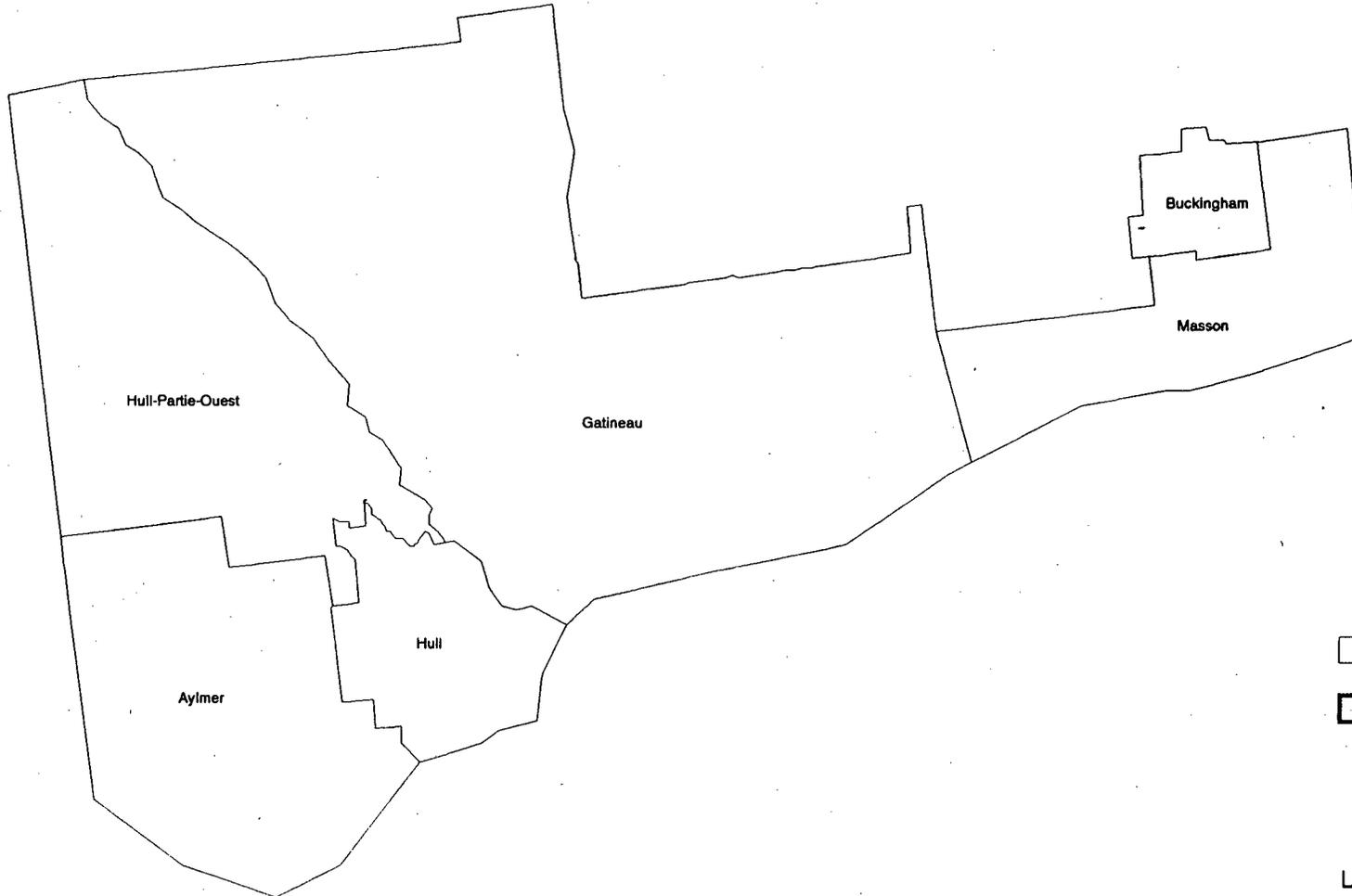
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	338	Achalandage	7 783 860	Achalandage / population	69,55
Nombre d'autobus	69	Heures-véhicule	201 706	Passagers / heure-véhicule	38,59
Nombre de circuits	19	Kilomètres-véhicule	4 159 231	Passagers / kilomètre-véhicule	1,87
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,47

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
36200	CTN	Ascot	122,11	8 854	72,51
36300	VLE	Fleurimont	34,92	12 519	358,51
36150	VLE	Lennoxville	11,69	3 898	333,45
36500	VLE	Rock Forest	54,17	12 210	225,40
36350	VLE	Sherbrooke	55,71	74 438	1 336,17
Total			278,60	111 919	401,72



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.T.C.R.O.



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

4,7 Km

Commission de transport de la Communauté régionale de l'Outaouais

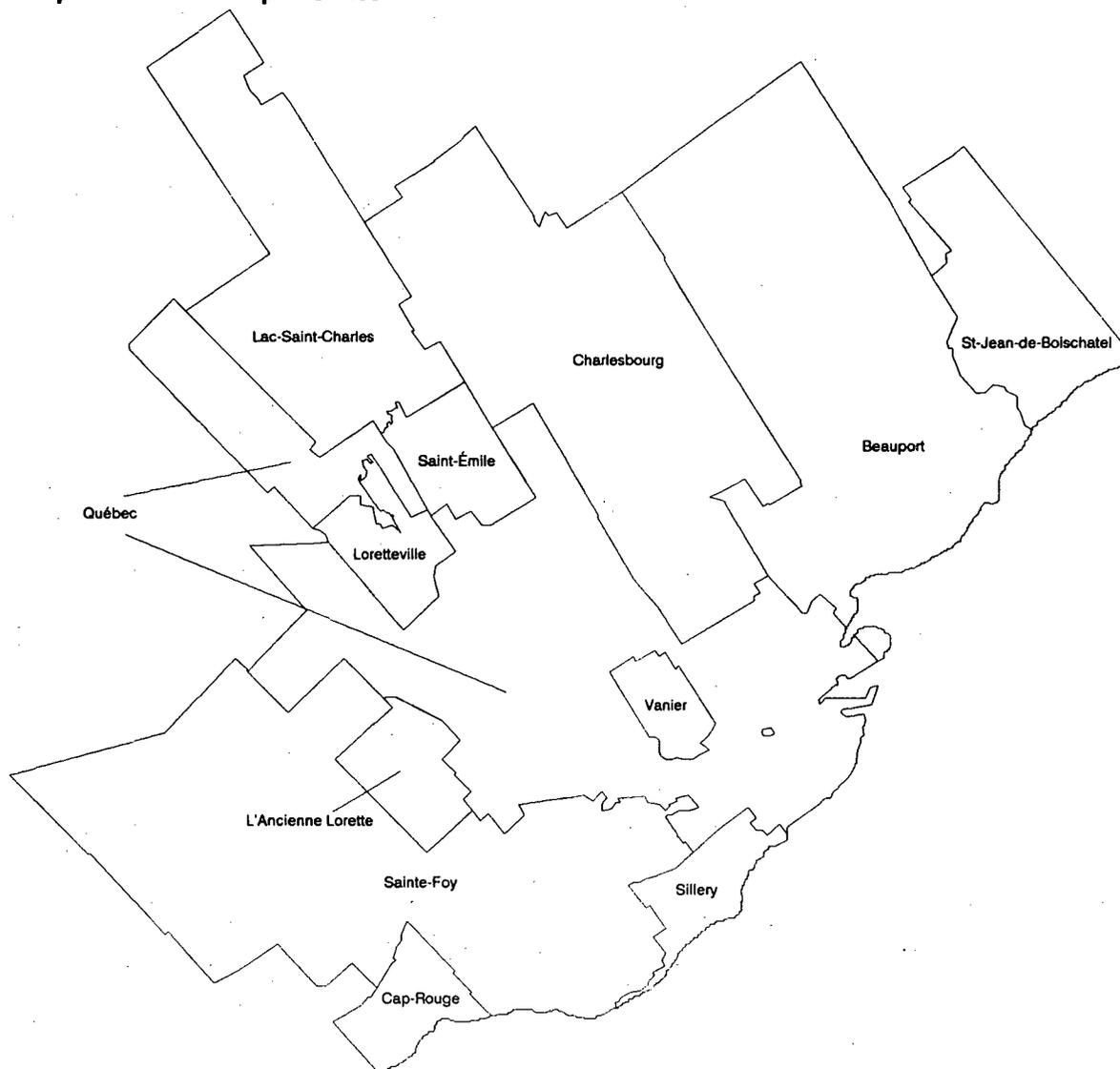
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	1 250	Achalandage	11 978 844	Achalandage / population	66,77
Nombre d'autobus	169	Heures-véhicule	368 000	Passagers / heure-véhicule	32,55
Nombre de circuits	59	Kilomètres-véhicule	8 468 000	Passagers / kilomètre-véhicule	1,41
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,43

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
78110	VLE	Aylmer	87,95	28 976	329,46
75410	VLE	Buckingham	16,09	8 820	548,17
79600	VLE	Gatineau	136,55	74 144	542,98
79300	VLE	Hull	37,32	58 722	1 573,47
78140	CTN	Hull-Partie-Ouest	111,37	3 908	35,09
75405	VLE	Masson	65,95	4 842	73,42
Total			455,23	179 412	394,11



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.T.C.U.Q.



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

3,7 Km

Commission de transport de la Communauté urbaine de Québec

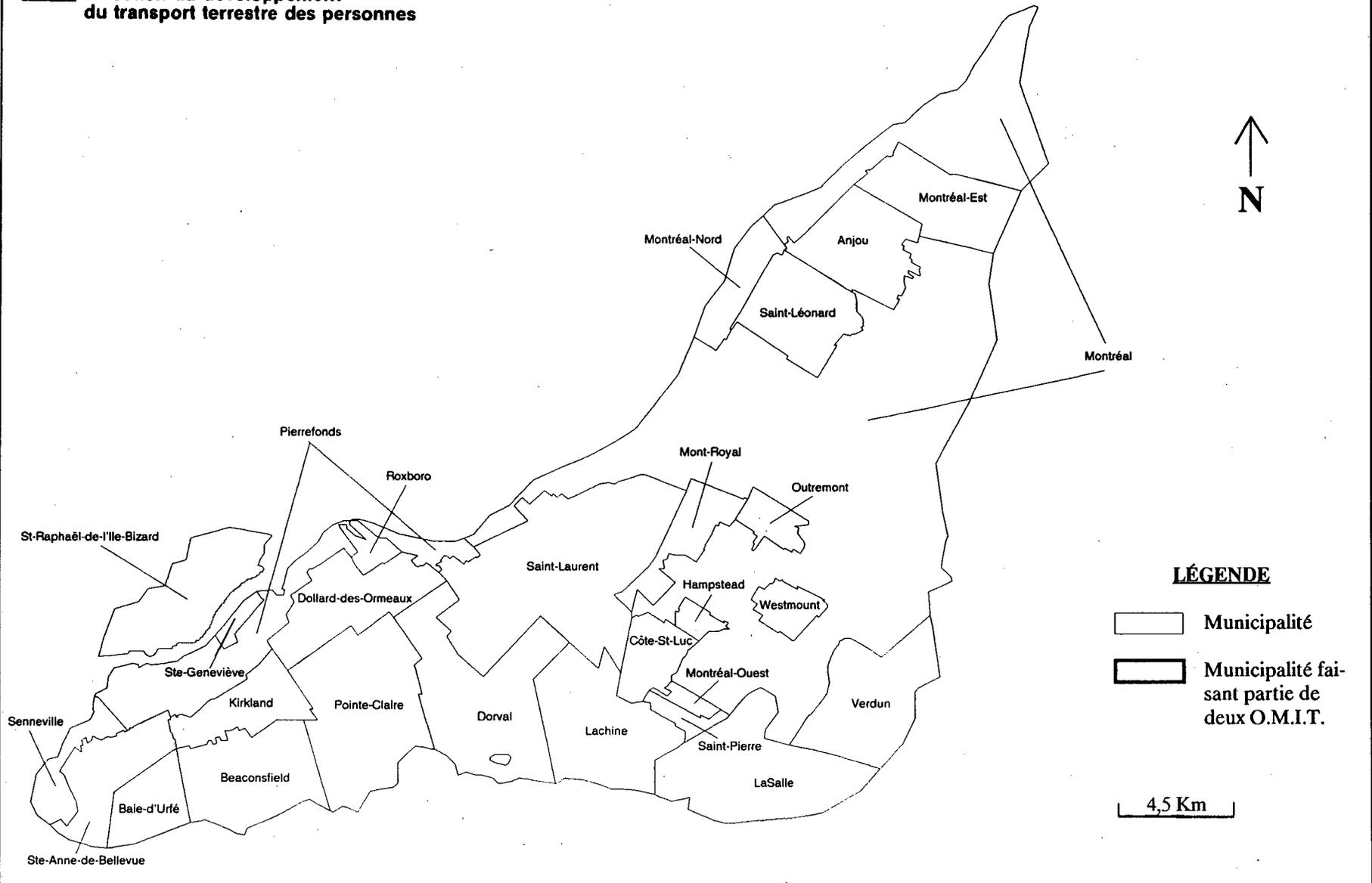
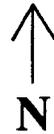
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	1 700	Achalandage	41 527 000	Achalandage / population	93,34
Nombre d'autobus	478	Heures-véhicule	1 121 000	Passagers / heure-véhicule	37,04
Nombre de circuits	74	Kilomètres-véhicule	23 142 000	Passagers / kilomètre-véhicule	1,79
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,35

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
20110	VLE	Beauport	71,32	62 869	881,51
20350	VLE	Cap-Rouge	6,26	12 101	1 933,07
20140	VLE	Charlesbourg	67,31	68 996	1 025,05
20510	SDS	Lac-Saint-Charles	35,84	6 484	180,92
20290	VLE	L'Ancienne Lorette	8,02	13 747	1 714,09
20200	VLE	Loretteville	7,27	14 335	1 971,80
20230	VLE	Québec	89,42	164 580	1 840,53
20400	VLE	Sainte-Foy	83,32	69 615	835,51
20170	VLG	Saint-Émile	8,70	5 521	634,60
17360	VLG	Saint-Jean-de-Boischatel	18,31	3 662	200,00
20320	VLE	Sillery	6,70	12 784	1 908,06
20260	VLE	Vanier	4,68	10 208	2 181,20
Total			407,15	444 902	1 092,72



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

S.T.C.U.M.



Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal

Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	2 908	Achalandage	395 426 000	Achalandage / population	225,63
Nombre d'autobus	2 596	Heures-véhicule	7 144 000	Passagers / heure-véhicule	55,35
Nombre de circuits	146	Kilomètres-véhicule	144 843 000	Passagers / kilomètre-véhicule	2,73
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,42

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
65180	VLE	Anjou	13,64	36 916	2 706,45
65640	VLE	Baie-d'Urfé	6,70	3 571	532,99
65620	VLE	Beaconsfield	10,64	19 301	1 814,00
65440	CTE	Côte-Saint-Luc	7,18	28 582	3 980,78
65580	VLE	Dollard-des-Ormeaux	15,20	43 089	2 834,80
65500	CTE	Dorval	20,64	17 354	840,79
65380	VLE	Hampstead	1,76	7 451	4 233,52
65600	VLE	Kirkland	10,28	13 376	1 301,17
65420	VLE	Lachine	17,31	34 906	2 016,52
65340	VLE	LaSalle	16,42	75 621	4 605,42
65260	VLE	Montréal	176,78	1 015 420	5 743,98
65160	VLE	Montréal-Est	12,38	3 592	290,15
65200	VLE	Montréal-Nord	11,03	90 303	8 187,04
65360	VLE	Montréal-Ouest	1,63	5 382	3 301,84
65460	VLE	Mont-Royal	7,43	18 350	2 469,72
65280	VLE	Outremont	3,67	23 080	6 288,83
65700	VLE	Pierrefonds	24,47	39 605	1 618,51
65540	VLE	Pointe-Claire	19,16	26 026	1 358,35
65560	VLE	Roxboro	2,07	6 138	2 965,22
65660	VLE	Sainte-Anne-de-Bellevue	15,11	4 140	273,99
65740	VLE	Sainte-Geneviève	1,24	2 588	2 087,10
65480	VLE	Saint-Laurent	46,28	67 002	1 447,75
65220	VLE	Saint-Léonard	13,63	75 947	5 572,05
65400	VLE	Saint-Pierre	2,15	4 944	2 299,53
65720	PAR	Saint-Raphaël-de-l'Île-Bizard	22,68	8 535	376,32
65680	VLG	Senneville	7,84	1 101	140,43
65320	VLE	Verdun	8,07	60 246	7 465,43
65300	VLE	Westmount	3,96	20 011	5 053,28
Total			499,35	1 752 577	3 509,72



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

S.T.L.



Laval

LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

3,1 Km

Société de transport de Laval

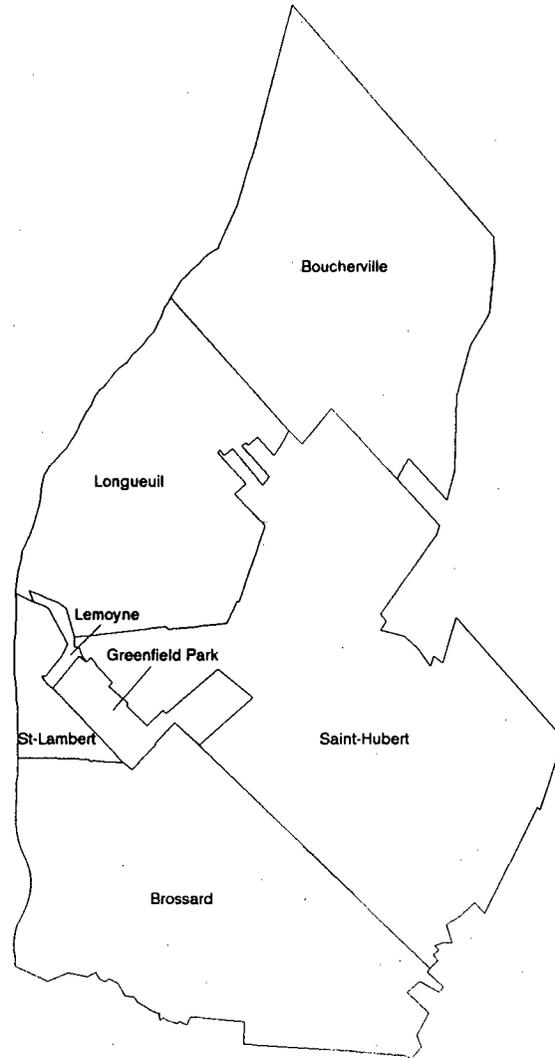
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	605	Achalandage	18 462 984	Achalandage / population	64,97
Nombre d'autobus	226	Heures-véhicule	655 400	Passagers / heure-véhicule	28,17
Nombre de circuits	32	Kilomètres-véhicule	9 740 600	Passagers / kilomètre-véhicule	1,90
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,30

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
64500	VLE	Laval	245,40	284 164	1 157,96
Total			245,40	284 164	1 157,96



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

S.T.R.S.M.



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

3,6 Km

Société de transport de la Rive-Sud de Montréal

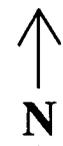
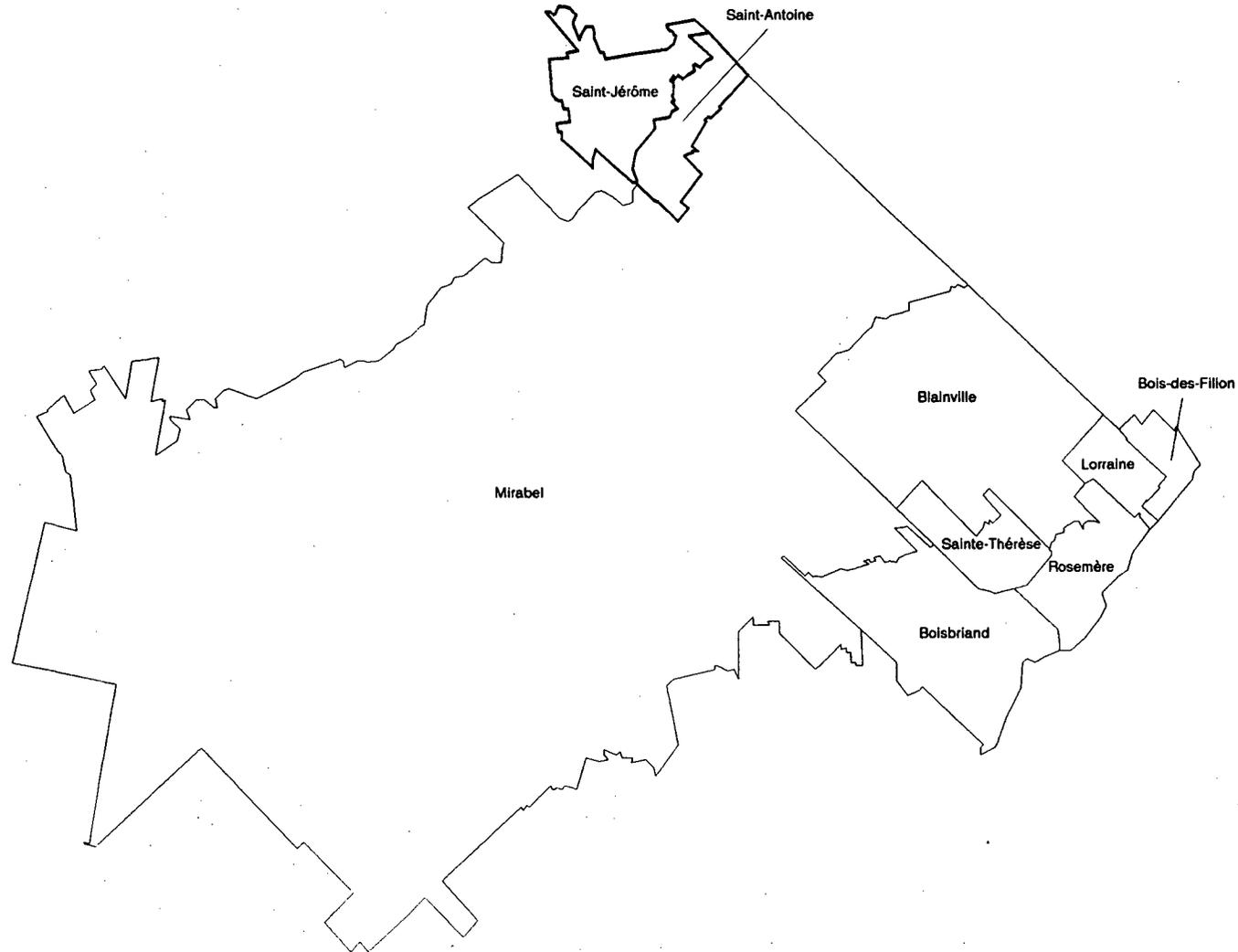
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	1 876	Achalandage	25 631 270	Achalandage / population	79,07
Nombre d'autobus	334	Heures-véhicule	656 000	Passagers / heure-véhicule	39,07
Nombre de circuits	65	Kilomètres-véhicule	14 808 000	Passagers / kilomètre-véhicule	1,73
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,30

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
56750	VLE	Boucherville	69,33	31 116	448,81
66380	VLE	Brossard	44,78	57 441	1 282,74
56450	VLE	Greenfield Park	4,58	18 290	3 993,45
56500	VLE	Lemoyne	0,95	5 634	5 930,53
56650	VLE	Longueuil	42,68	125 441	2 939,10
56400	VLE	Saint-Hubert	63,29	66 218	1 046,26
56580	VLE	Saint-Lambert	6,42	20 030	3 119,94
Total			232,03	324 170	1 397,10



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Basses-Laurentides



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-sant partie de deux O.M.I.T.

4,7 Km

Conseil intermunicipal de transport des Basses-Laurentides

Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	144	Achalandage	954 080	Achalandage / population	8,25
Nombre d'autobus	23	Heures-véhicule	50 849	Passagers / heure-véhicule	18,76
Nombre de circuits	5	Kilomètres-véhicule	1 531 861	Passagers / kilomètre-véhicule	0,62
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,46

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
63190	VLE	Blainville	54,62	16 175	296,14
63110	VLE	Boisbriand	26,43	14 360	543,32
63200	VLE	Bois-des-Filion	4,32	4 935	1 142,36
63170	VLE	Lorraine	5,98	7 334	1 226,42
73650	VLE	Mirabel	488,86	13 875	28,38
63130	VLE	Rosemère	10,35	8 673	837,97
63310	VLE	Saint-Antoine	9,86	7 691	780,02
63330	VLE	Saint-Jérôme	15,07	23 316	1 547,18
63150	VLE	Sainte-Thérèse	8,62	19 336	2 243,16
Total			624,11	115 695	185,38



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Chambly-Richelieu-Carignan



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

2,1 Km

Conseil intermunicipal de transport de Chambly-Richelieu-Carignan

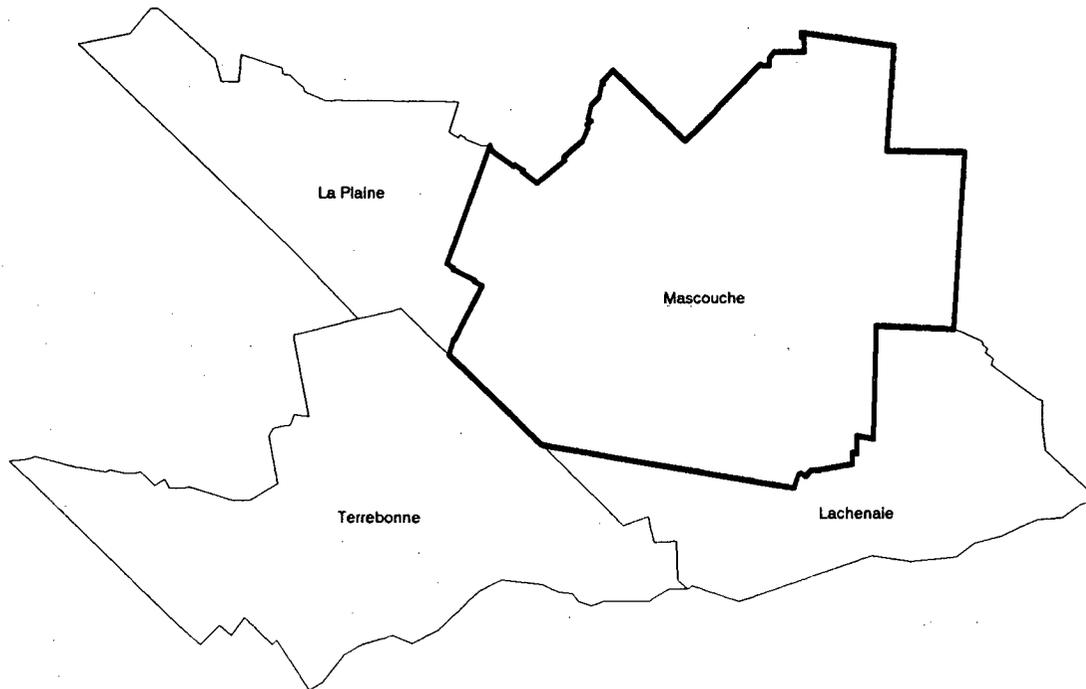
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	13	Achalandage	233 208	Achalandage / population	11,85
Nombre d'autobus	8	Heures-véhicule	9 532	Passagers / heure-véhicule	24,47
Nombre de circuits	2	Kilomètres-véhicule	379 000	Passagers / kilomètre-véhicule	0,62
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,51

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
56120	VLE	Chambly	25,01	12 869	514,55
56200	VLE	Carignan	62,39	4 784	76,68
52440	VLE	Richelieu	2,82	2 020	716,31
Total			90,22	19 673	218,06



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Des Moulins



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

3,9 Km

Conseil intermunicipal de transport Des Moulins

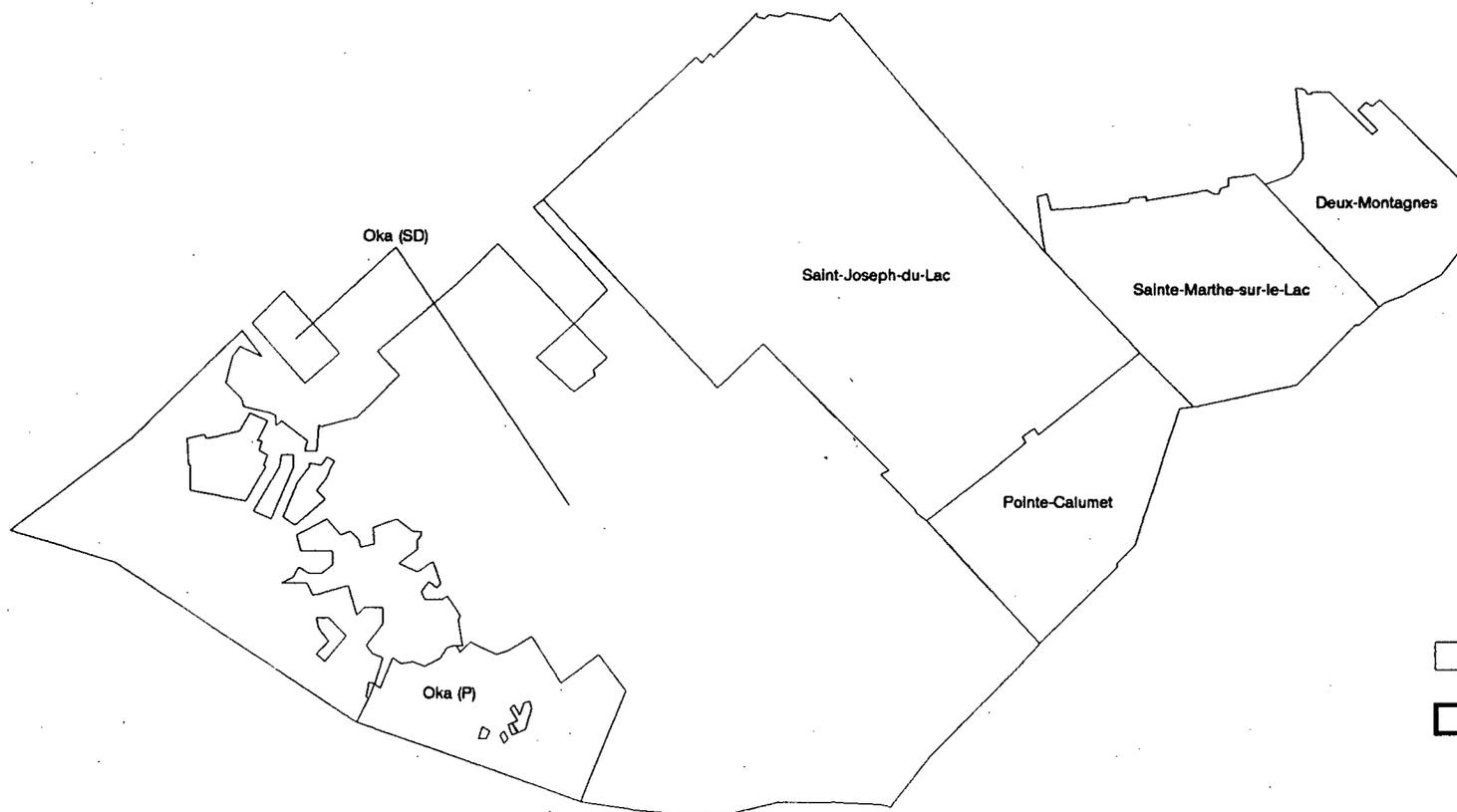
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	263	Achalandage	491 165	Achalandage / population	7,14
Nombre d'autobus	12	Heures-véhicule	30 006	Passagers / heure-véhicule	16,37
Nombre de circuits	11	Kilomètres-véhicule	1 250 000	Passagers / kilomètre-véhicule	0,39
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,34

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
62280	VLE	Lachenaie	42,78	10 177	237,89
62510	PAR	La Plaine	39,70	5 996	151,03
62310	VLE	Mascouche	107,95	21 285	197,17
63240	VLE	Terrebonne	73,15	31 310	428,02
Total			263,58	68 768	260,90



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Deux-Montagnes



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

2,5 Km

Conseil intermunicipal de transport de Deux-Montagnes

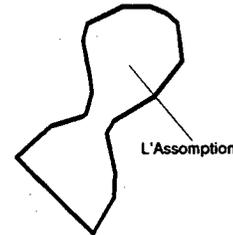
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	35	Achalandage	144 355	Achalandage / population	5,46
Nombre d'autobus	2	Heures-véhicule	10 083	Passagers / heure-véhicule	14,32
Nombre de circuits	2	Kilomètres-véhicule	295 100	Passagers / kilomètre-véhicule	0,49
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,36

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
73180	VLE	Deux-Montagnes	5,94	10 531	1 772,90
73200	VLE	Sainte-Marthe-sur-le-Lac	9,01	6 143	681,80
73300	PAR	Saint-Joseph-du-Lac	40,81	2 691	65,94
73240	VLG	Pointe-Calumet	4,89	3 450	705,52
73420	PAR	Oka	62,53	2 104	33,65
73380	SDS	Oka	4,68	1 532	327,35
Total			127,86	26 451	206,87

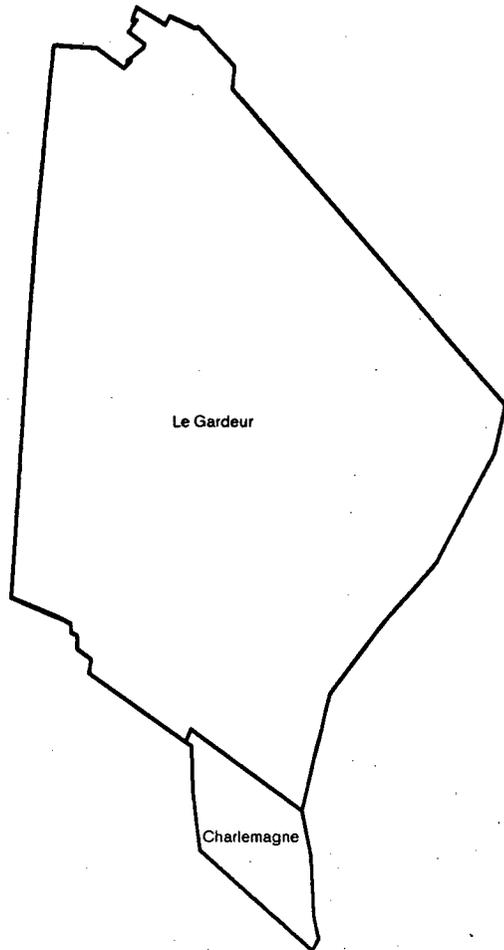


Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Le Gardeurois



L'Assomption



Le Gardeur

Charlemagne



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

1,9 Km

Conseil intermunicipal de transport Le Gardeurois

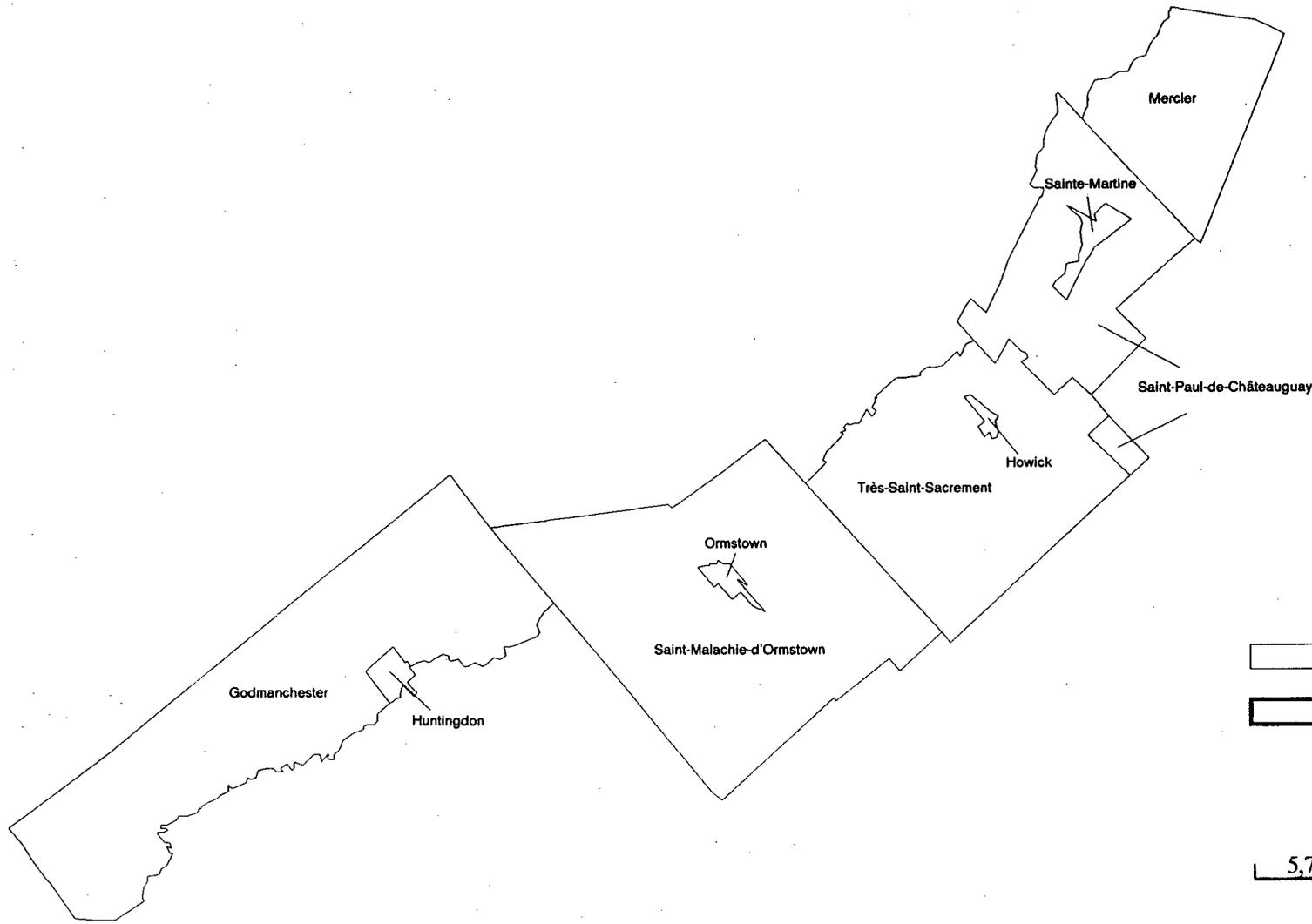
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	0	Achalandage	0	Achalandage / population	0,00
Nombre d'autobus	0	Heures-véhicule	0	Passagers / heure-véhicule	
Nombre de circuits	0	Kilomètres-véhicule	0	Passagers / kilomètre-véhicule	
				Revenus autonomes / coûts totaux	

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
62260	VLE	Charlemagne	1,76	5 331	3 028,98
62140	VLE	L'Assomption	2,07	5 280	2 550,72
62240	VLE	Le Gardeur	44,00	9 230	209,77
Total			47,83	19 841	414,82



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Haut-St-Laurent



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

5,7 Km

Conseil intermunicipal de transport du Haut-St-Laurent

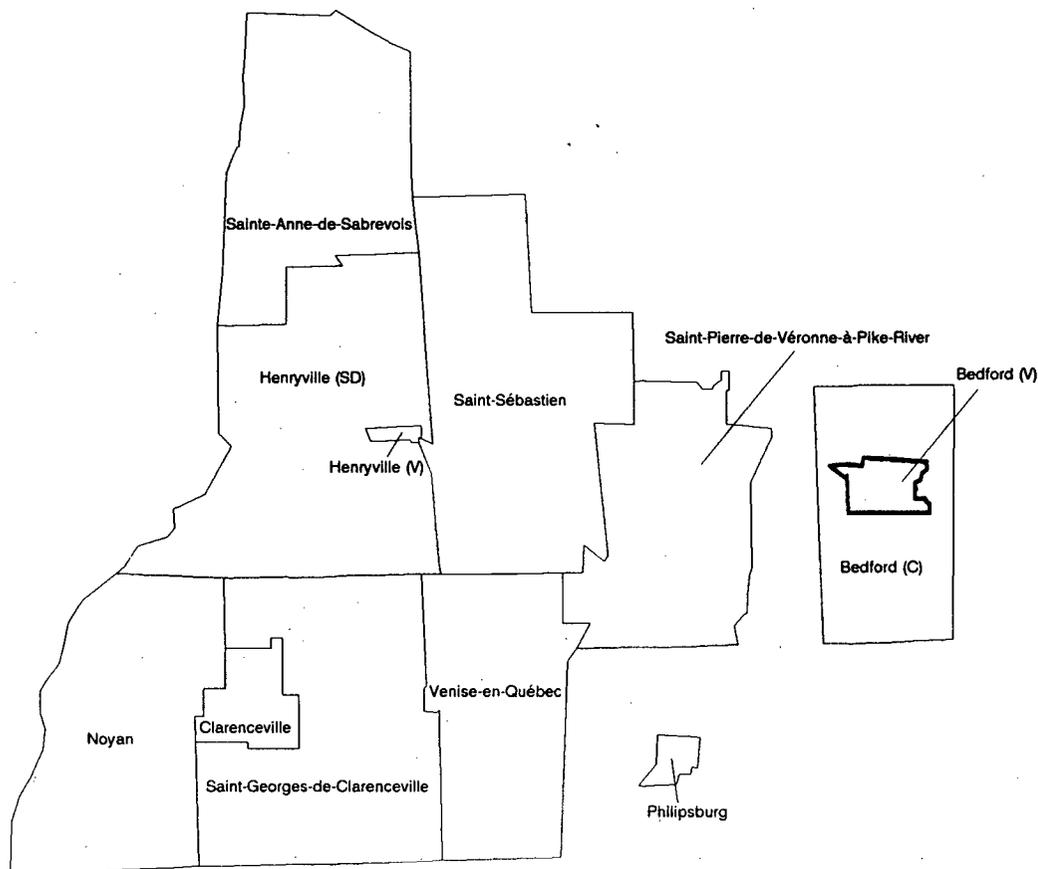
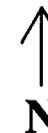
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	72	Achalandage	132 866	Achalandage / population	6,35
Nombre d'autobus	4	Heures-véhicule	9 563	Passagers / heure-véhicule	13,89
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	473 678	Passagers / kilomètre-véhicule	0,28
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,46

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
68540	CTN	Godmanchester	138,77	1 620	11,67
69660	VLG	Howick	0,89	621	697,75
68480	VLE	Huntingdon	2,58	2 919	1 131,40
69480	VLE	Mercier	45,89	7 264	158,29
69740	VLG	Ormstown	1,89	1 620	857,14
69780	PAR	Saint-Malachie-d'Ormstown	140,50	2 041	14,53
69360	PAR	Sainte-Martine	3,31	2 186	660,42
69400	SDS	Saint-Paul-de-Châteauguay	56,48	1 299	23,00
69720	PAR	Très-Saint-Sacrement	97,30	1 362	14,00
Total			487,61	20 932	42,93



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. D'Iberville



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

13,4 Km

Conseil intermunicipal de transport d'Iberville

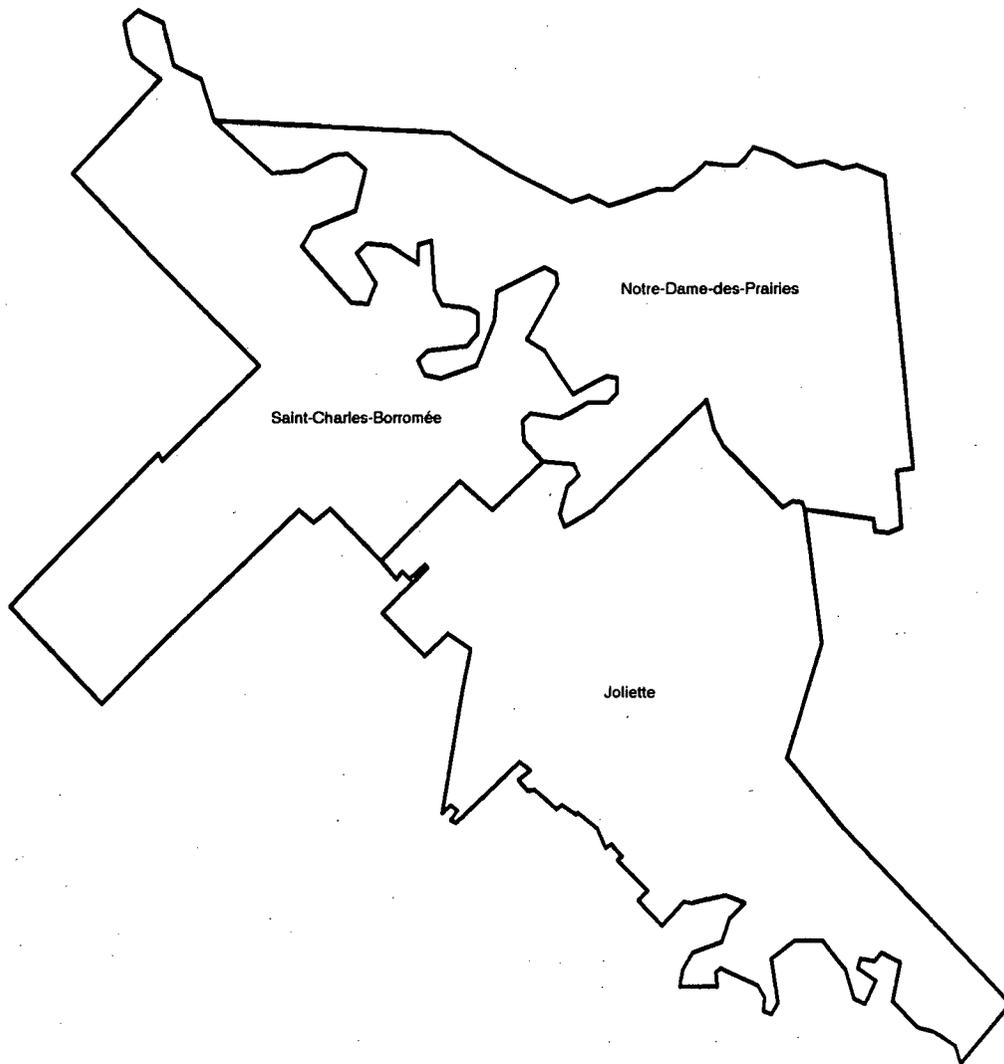
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	0	Achalandage	0	Achalandage / population	0,00
Nombre d'autobus	0	Heures-véhicule	0	Passagers / heure-véhicule	
Nombre de circuits	0	Kilomètres-véhicule	0	Passagers / kilomètre-véhicule	
				Revenus autonomes / coûts totaux	

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
54380	CTN	Bedford	31,06	788	25,37
54360	VLE	Bedford	4,57	2 733	598,03
54240	VLG	Clarenceville	3,91	249	63,68
53280	SDS	Henryville	64,10	762	11,89
53200	VLE	Henryville	0,77	621	806,49
53700	VLE	Iberville	5,10	8 547	1 675,88
54280	SDS	Noyan	43,79	724	16,53
54180	VLG	Philipsburg	1,70	281	165,29
53320	PAR	Sainte-Anne-de-Sabrevois	45,24	1 599	35,34
54260	SDS	Saint-Georges-de-Clarenceville	59,85	579	9,67
54310	SDS	Saint-Pierre-de-Véronne-à-Pike-River	43,58	639	14,66
53120	PAR	Saint-Sébastien	62,65	777	12,40
54220	SDS	Venise-en-Québec	13,57	791	58,29
Total			379,89	19 090	50,25



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Joliette-Métropolitain



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

1,7 Km

Conseil intermunicipal de transport de Joliette-Métropolitain

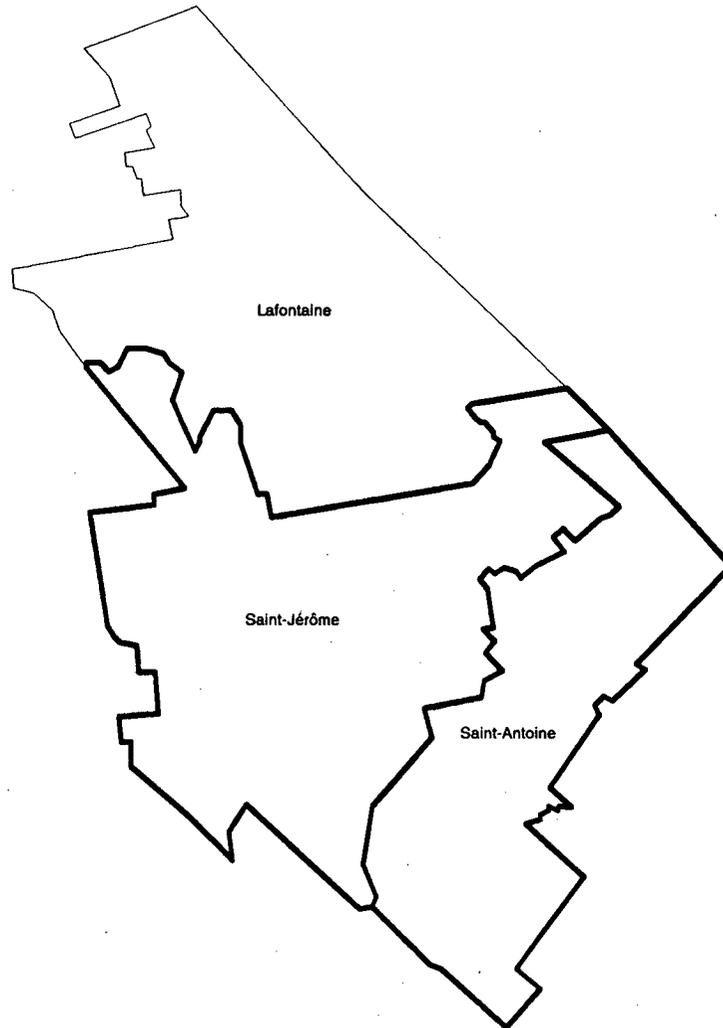
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	36	Achalandage	325 245	Achalandage / population	10,45
Nombre d'autobus	3	Heures-véhicule	9 466	Passagers / heure-véhicule	34,36
Nombre de circuits	3	Kilomètres-véhicule	244 545	Passagers / kilomètre-véhicule	1,33
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,44

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
58240	VLE	Joliette	21,76	16 845	774,13
58260	PAR	Notre-Dame-des-Prairies	17,74	5 809	327,45
58280	SDS	Saint-Charles-Borromée	18,54	8 469	456,80
Total			58,04	31 123	536,23



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Lafontaine-St-Antoine-St-Jérôme



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

1,6 Km

Conseil intermunicipal de transport de Lafontaine-St-Antoine-St-Jérôme

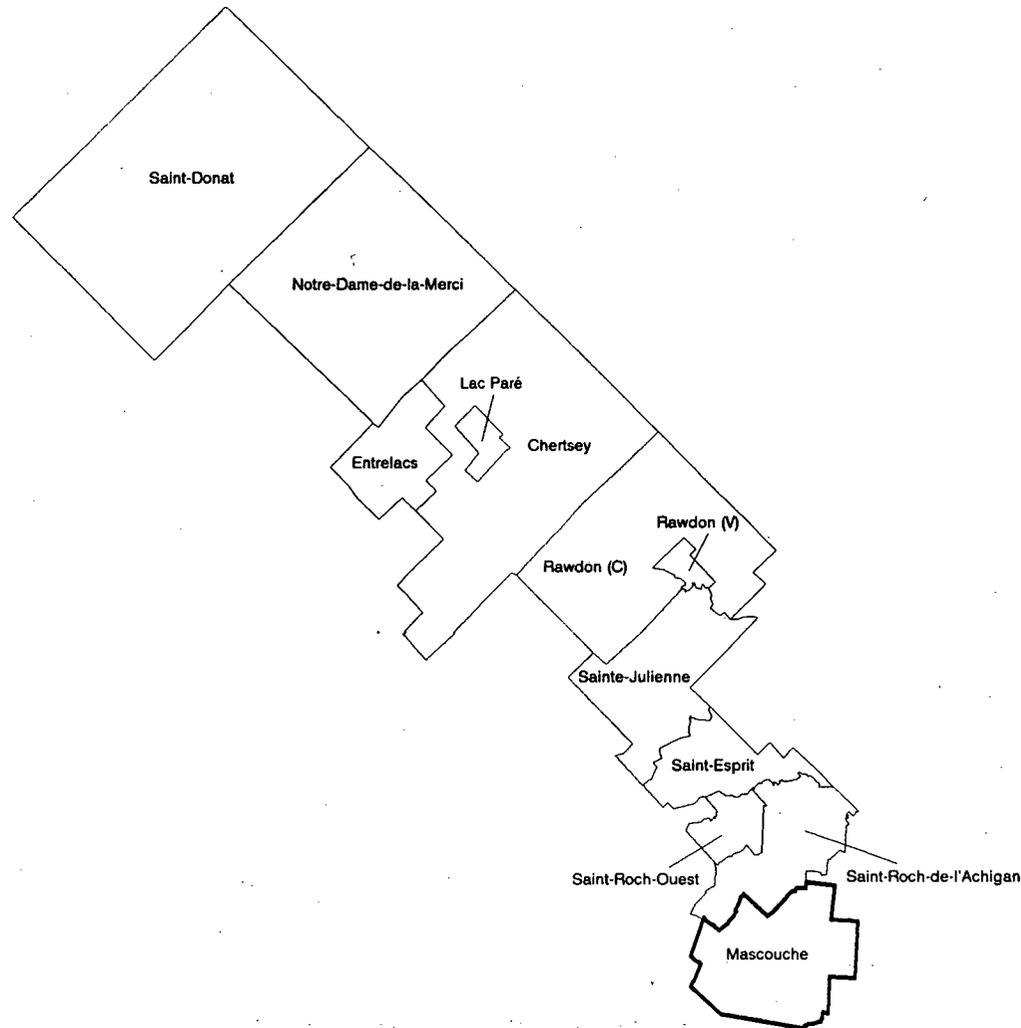
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	46	Achalandage	307 009	Achalandage / population	8,45
Nombre d'autobus	4	Heures-véhicule	12 479	Passagers / heure-véhicule	24,60
Nombre de circuits	4	Kilomètres-véhicule	247 084	Passagers / kilomètre-véhicule	1,24
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,41

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
63350	VLG	Lafontaine	15,25	5 344	350,43
63310	VLE	Saint-Antoine	9,86	7 691	780,02
63330	VLE	Saint-Jérôme	15,07	23 316	1 547,18
Total			40,18	36 351	904,70



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Montcalm



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

12,1 Km

Conseil intermunicipal de transport de Montcalm

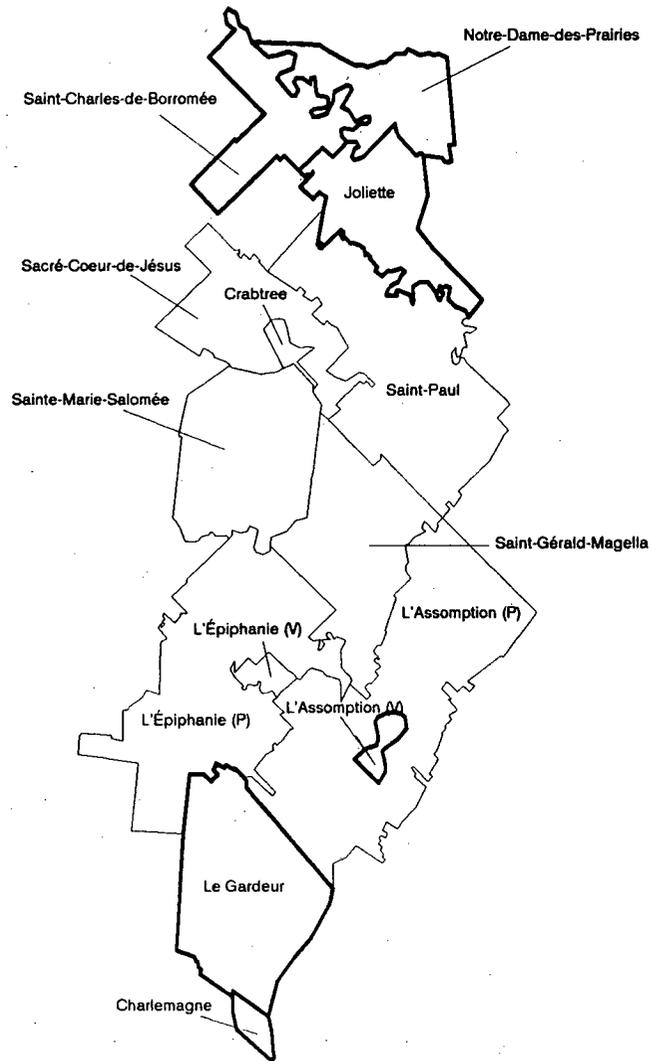
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	145	Achalandage	49 686	Achalandage / population	1,14
Nombre d'autobus	4	Heures-véhicule	6 511	Passagers / heure-véhicule	7,63
Nombre de circuits	3	Kilomètres-véhicule	285 600	Passagers / kilomètre-véhicule	0,17
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,45

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
61460	CTN	Chertsey	294,37	1 966	6,68
61480	SDS	Entrelacs	51,78	536	10,35
61440	PAR	Lac Paré	11,65	193	16,57
62310	VLE	Mascouche	107,95	21 285	197,17
61510	SDS	Notre-Dame-de-la-Merci	251,22	487	1,94
61380	CTN	Rawdon	170,93	2 641	15,45
61360	VLE	Rawdon	8,80	3 032	344,55
61530	SDS	Saint-Donat	361,52	2 627	7,27
61200	PAR	Saint-Esprit	54,36	1 774	32,63
61400	PAR	Sainte-Julienne	102,48	4 972	48,52
62480	PAR	Saint-Roch-de-l'Achigan	75,49	3 535	46,83
62600	SDS	Saint-Roch-Ouest	24,24	383	15,80
Total			1 514,79	43 431	28,67



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Le Portage



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

5,5 Km

Conseil intermunicipal de transport Le Portage

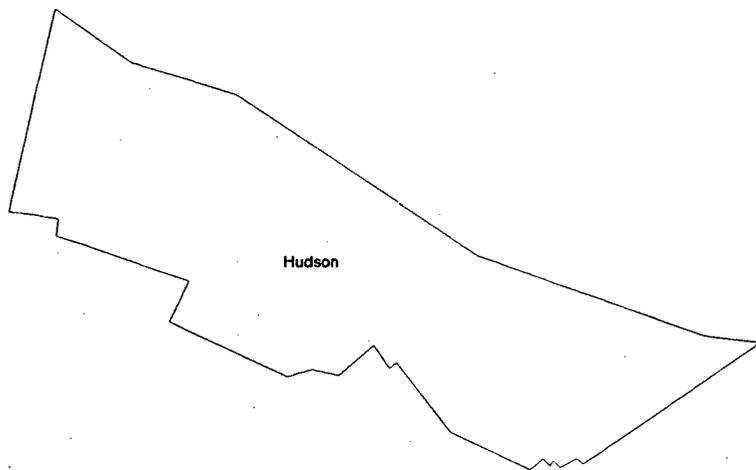
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	110	Achalandage	163 384	Achalandage / population	2,35
Nombre d'autobus	5	Heures-véhicule	13 000	Passagers / heure-véhicule	12,57
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	739 440	Passagers / kilomètre-véhicule	0,22
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,90

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
62260	VLE	Charlemagne	1,76	5 331	3 028,98
58150	VLG	Crabtree	1,76	1 979	1 124,43
58240	VLE	Joliette	21,76	16 845	774,13
62180	PAR	L'Assomption	65,83	3 617	54,94
62140	VLE	L'Assomption	2,07	5 280	2 550,72
62240	VLE	Le Gardeur	44,00	9 230	209,77
62400	PAR	L'Épiphanie	55,32	2 152	38,90
62360	VLE	L'Épiphanie	2,46	2 846	1 156,91
58260	PAR	Notre-Dame-des-Prairies	17,74	5 809	327,45
58280	SDS	Saint-Charles-de-borromée	18,54	8 469	456,80
58200	PAR	Sacré-Coeur-de-Jésus	22,92	1 086	47,38
62420	PAR	Saint-Gérald-Magella	32,19	2 514	78,10
61110	PAR	Sainte-Marie-Salomée	34,44	1 074	31,18
58130	SDS	Saint-Paul	48,17	3 388	70,33
Total			368,96	69 620	188,69

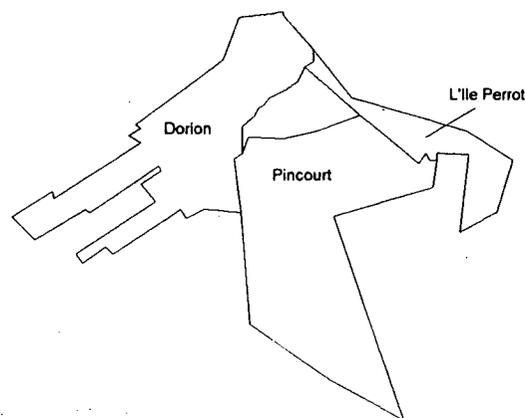


Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. de la Presqu'île



Hudson



Dorion

Pincourt

L'île Perrot

LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

2,5 Km

Conseil intermunicipal de transport de la Presqu'île

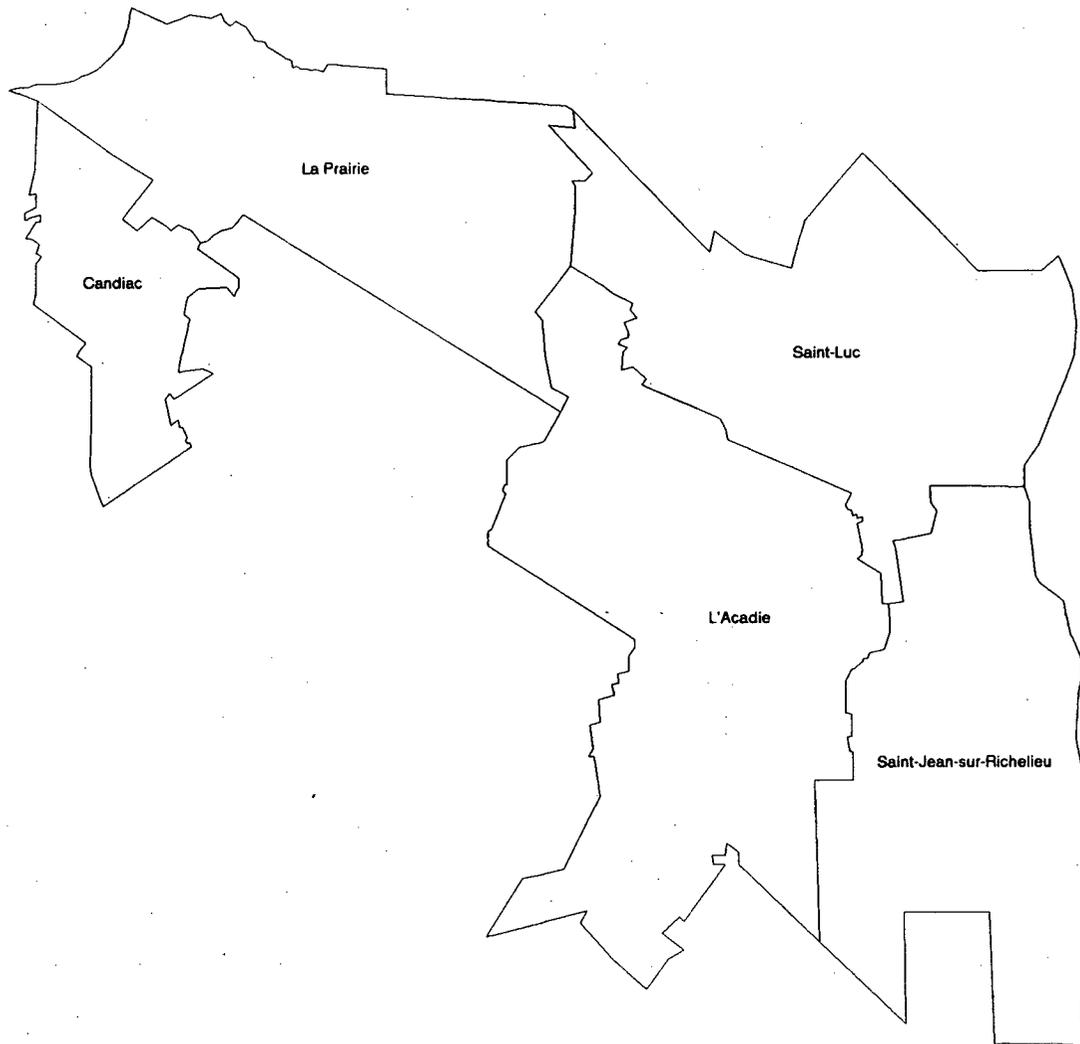
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	0	Achalandage	0	Achalandage / population	0,00
Nombre d'autobus	0	Heures-véhicule	0	Passagers / heure-véhicule	
Nombre de circuits	0	Kilomètres-véhicule	0	Passagers / kilomètre-véhicule	
				Revenus autonomes / coûts totaux	

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
72230	VLE	Dorion	3,70	5 469	1 478,11
72360	VLE	Hudson	21,62	4 426	204,72
72150	VLE	L'île Perrot	4,86	6 586	1 355,14
72180	VLE	Pincourt	8,36	9 121	1 091,03
Total			38,54	25 602	664,30



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Le Richelain



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

3,2 Km

Conseil intermunicipal de transport Le Richelain

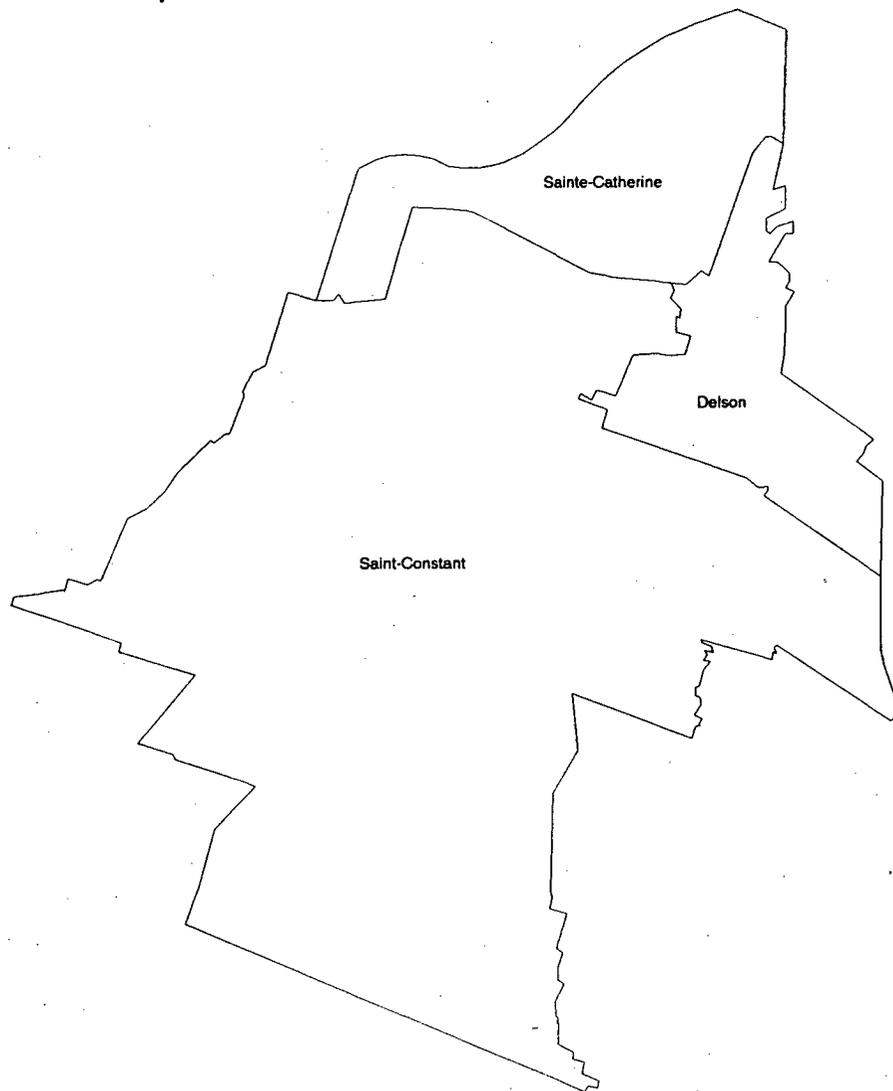
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	127	Achalandage	1 009 168	Achalandage / population	14,35
Nombre d'autobus	19	Heures-véhicule	41 693	Passagers / heure-véhicule	24,20
Nombre de circuits	5	Kilomètres-véhicule	984 625	Passagers / kilomètre-véhicule	1,02
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,40

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
66420	VLE	Candiac	16,47	9 096	552,28
55650	SDS	L'Acadie	68,81	4 449	64,66
66300	VLE	La Prairie	43,53	11 072	254,35
55550	VLE	Saint-Jean-Sur-Richelieu	47,39	34 745	733,17
55750	VLE	Saint-Luc	51,17	10 951	214,01
Total			227,37	70 313	309,24



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Roussillon



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

2,0 Km

Conseil intermunicipal de transport de Roussillon

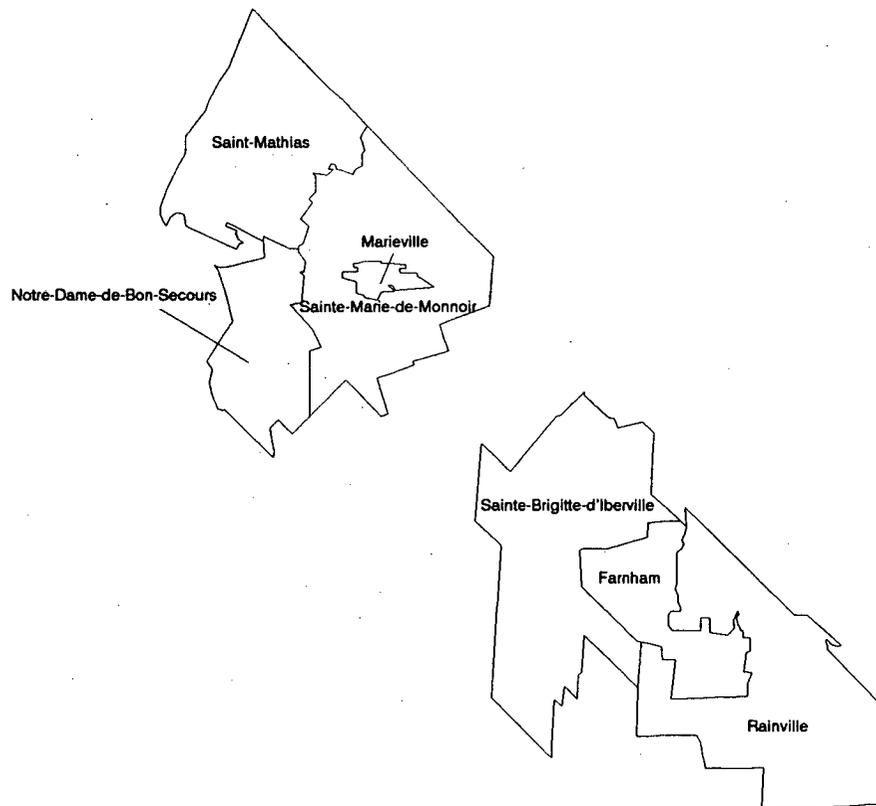
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	89	Achalandage	105 958	Achalandage / population	4,32
Nombre d'autobus	4	Heures-véhicule	10 517	Passagers / heure-véhicule	10,07
Nombre de circuits	5	Kilomètres-véhicule	260 358	Passagers / kilomètre-véhicule	0,41
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,43

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
66600	VLE	Delson	7,30	4 997	684,52
66500	VLE	Sainte-Catherine	9,06	7 020	774,83
66700	VLE	Saint-Constant	57,04	12 508	219,28
Total			73,40	24 525	334,13



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Rouville



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

6,5 Km



Conseil intermunicipal de transport de Rouville

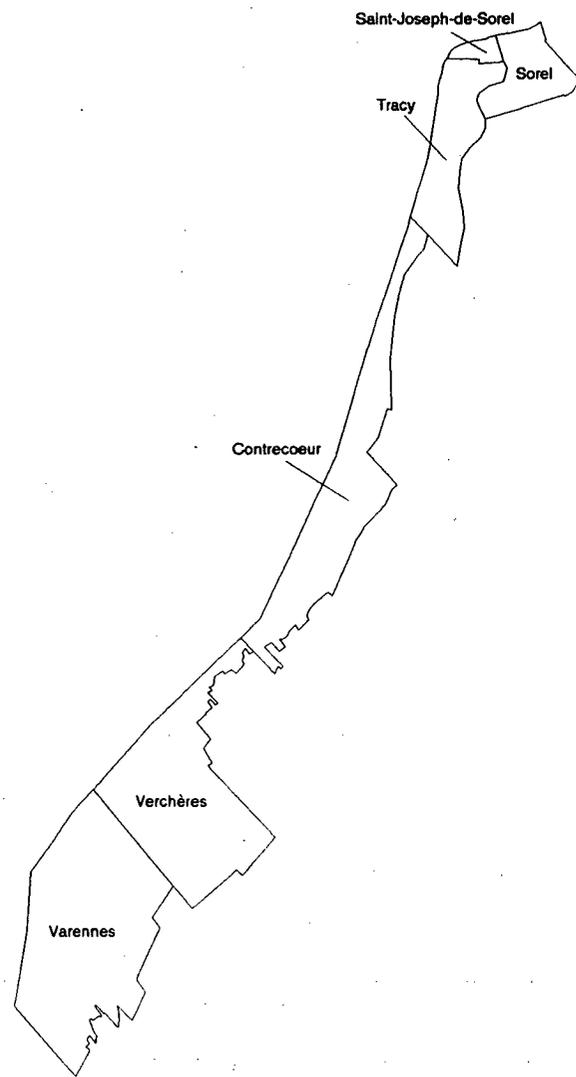
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	846	Achalandage	13 490	Achalandage / population	0,58
Nombre d'autobus	1	Heures-véhicule	4 160	Passagers / heure-véhicule	3,24
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	122 165	Passagers / kilomètre-véhicule	0,11
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,46

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
54360	VLE	Bedford	4,57	2 733	598,03
54750	VLE	Farnham	24,88	6 102	245,26
52400	VLE	Marieville	3,68	4 913	1 335,05
52480	PAR	Notre-Dame-de-Bon-Secours	26,93	1 210	44,93
54780	SDS	Rainville	67,65	1 642	24,27
53510	SDS	Sainte-Brigide-d'Iberville	68,89	1 253	18,19
52420	PAR	Sainte-Marie-de-Monnoir	60,57	2 235	36,90
52550	PAR	Saint-Mathias	48,22	3 065	63,56
Total			305,39	23 153	75,81



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Sorel-Varennnes



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

7,1 Km

Conseil intermunicipal de transport de Sorel-Varennnes

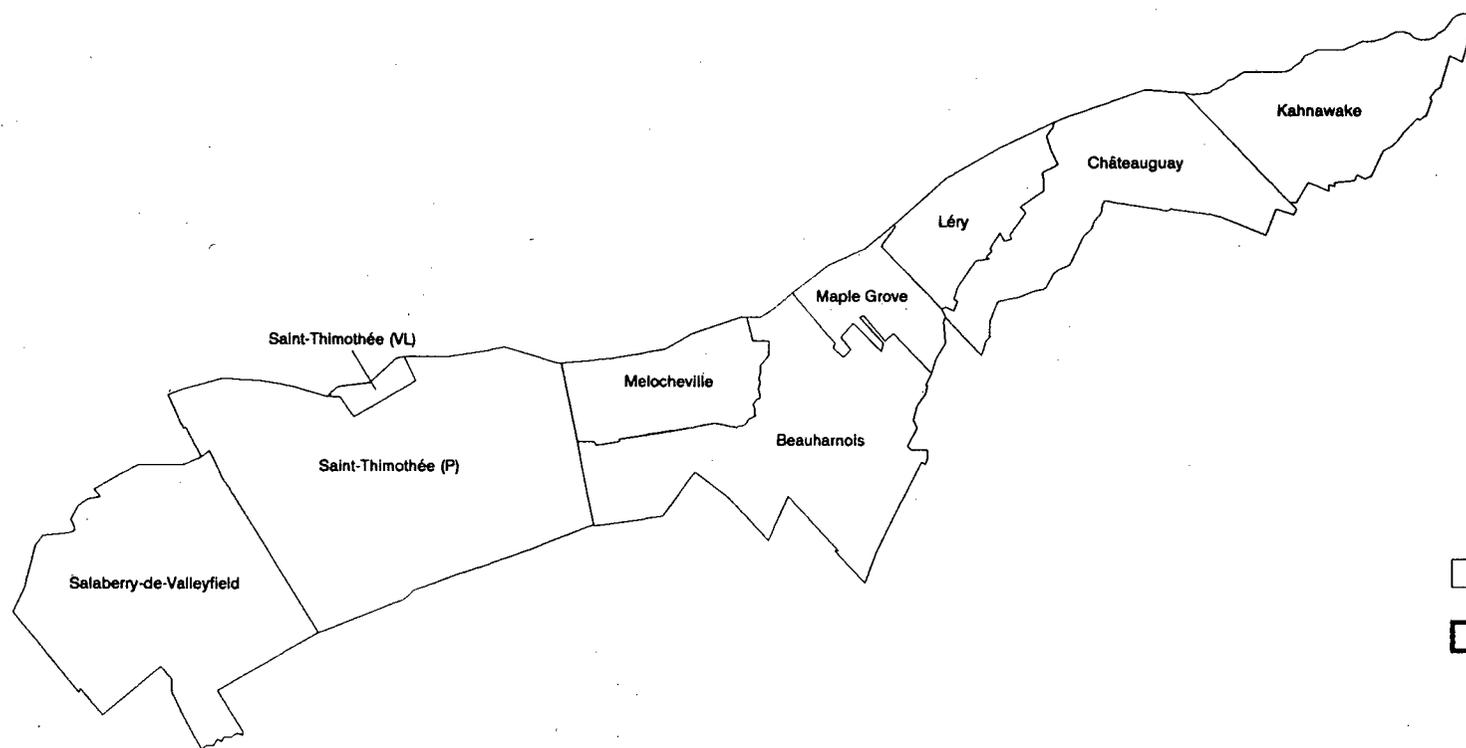
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	74	Achalandage	244 832	Achalandage / population	4,46
Nombre d'autobus	5	Heures-véhicule	12 938	Passagers / heure-véhicule	18,92
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	744 900	Passagers / kilomètre-véhicule	0,33
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,68

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
57780	SDS	Contrecoeur	61,56	5 553	90,20
50650	VLE	Saint-Joseph-de-Sorel	1,37	2 272	1 658,39
50700	VLE	Sorel	9,71	19 522	2 010,50
50600	VLE	Tracy	19,11	12 546	656,51
57320	VLE	Varennnes	93,96	10 489	111,63
57520	SDS	Verchères	72,77	4 530	62,25
Total			258,48	54 912	212,44



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Sud-Ouest



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

4,6 Km

Conseil intermunicipal de transport du Sud-Ouest

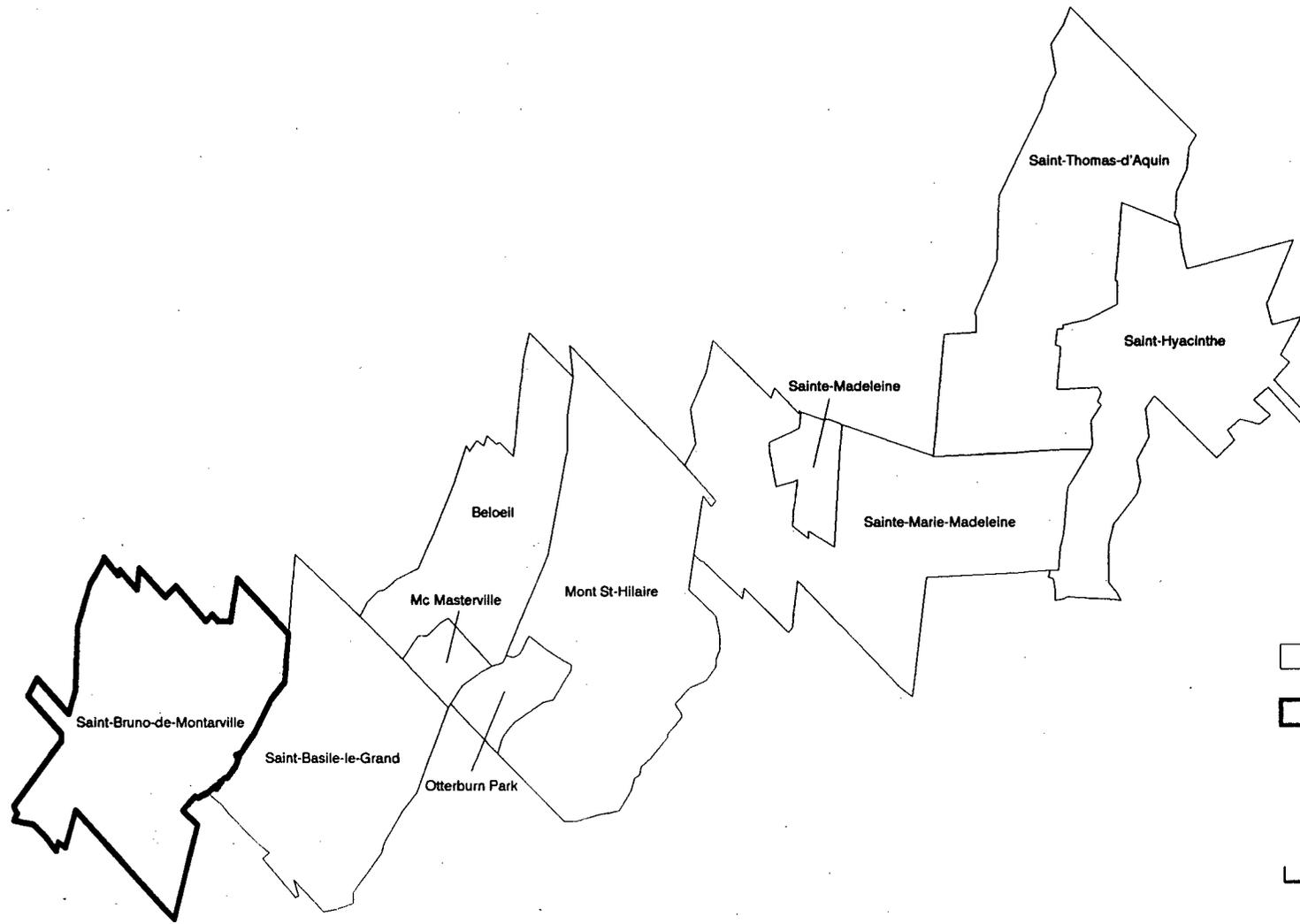
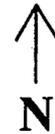
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	220	Achalandage	1 506 306	Achalandage / population	16,45
Nombre d'autobus	21	Heures-véhicule	55 410	Passagers / heure-véhicule	27,18
Nombre de circuits	15	Kilomètres-véhicule	1 357 924	Passagers / kilomètre-véhicule	1,11
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,45

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
70180	VLE	Beauharnois	40,19	6 519	162,20
69600	VLE	Châteauguay	35,37	37 865	1 070,54
66820	REI	Kahnawake	41,52	5 405	130,18
69540	VLE	Léry	10,98	2 316	210,93
70110	VLE	Maple Grove	8,57	2 127	248,19
70460	VLG	Melocheville	16,96	2 050	120,87
70600	PAR	Saint-thimothée	66,58	5 381	80,82
70530	VLG	Saint-thimothée	1,50	2 073	1 382,00
70670	VLE	Salaberry-de-Valleyfield	22,99	27 849	1 211,35
Total			244,66	91 585	374,34



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

C.I.T. Vallée du Richelieu



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

3,9 Km

Conseil intermunicipal de transport de la Vallée du Richelieu

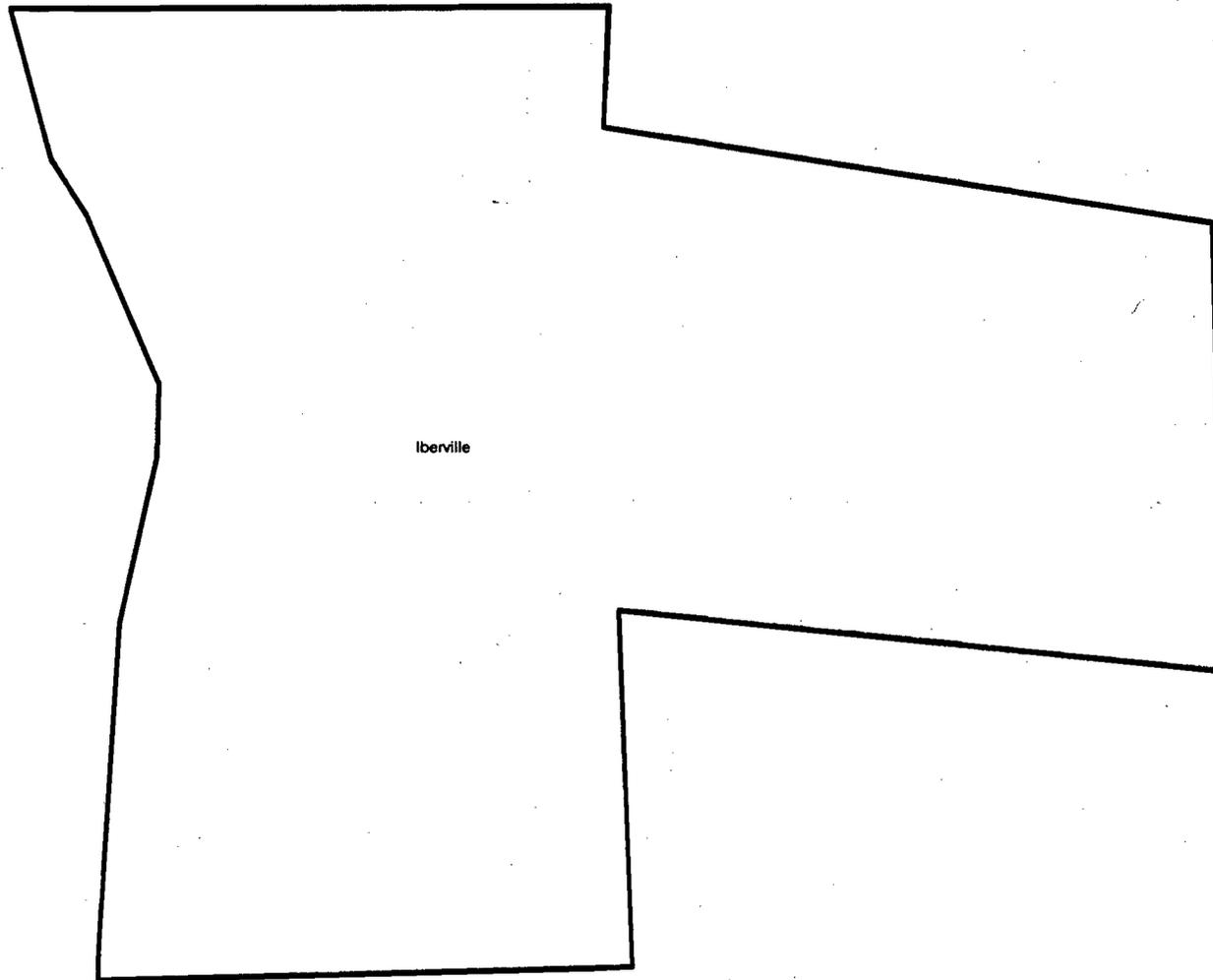
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	300	Achalandage	972 739	Achalandage / population	8,55
Nombre d'autobus	30	Heures-véhicule	59 844	Passagers / heure-véhicule	16,25
Nombre de circuits	8	Kilomètres-véhicule	2 024 696	Passagers / kilomètre-véhicule	0,48
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,52

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
57150	VLE	Beloeil	24,00	17 958	748,25
57110	VLG	Mc Masterville	3,00	3 665	1 221,67
52780	VLE	Mont St-Hilaire	43,49	10 588	243,46
52700	VLE	Otterburn Park	5,20	4 571	879,04
56280	VLE	Saint-Basile-le-Grand	34,82	8 852	254,22
56310	VLE	Saint-Bruno-de-Montarville	41,89	23 103	551,52
51460	VLE	Saint-Hyacinthe	36,30	38 603	1 063,44
51260	VLG	Sainte-Madeleine	5,30	1 732	326,79
51280	PAR	Sainte-Marie-Madeleine	50,14	1 678	33,47
51420	PAR	Saint-Thomas-d'Aquin	37,04	3 004	81,10
Total			281,18	113 754	404,56



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Iberville (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

0,4 Km

Iberville (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

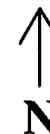
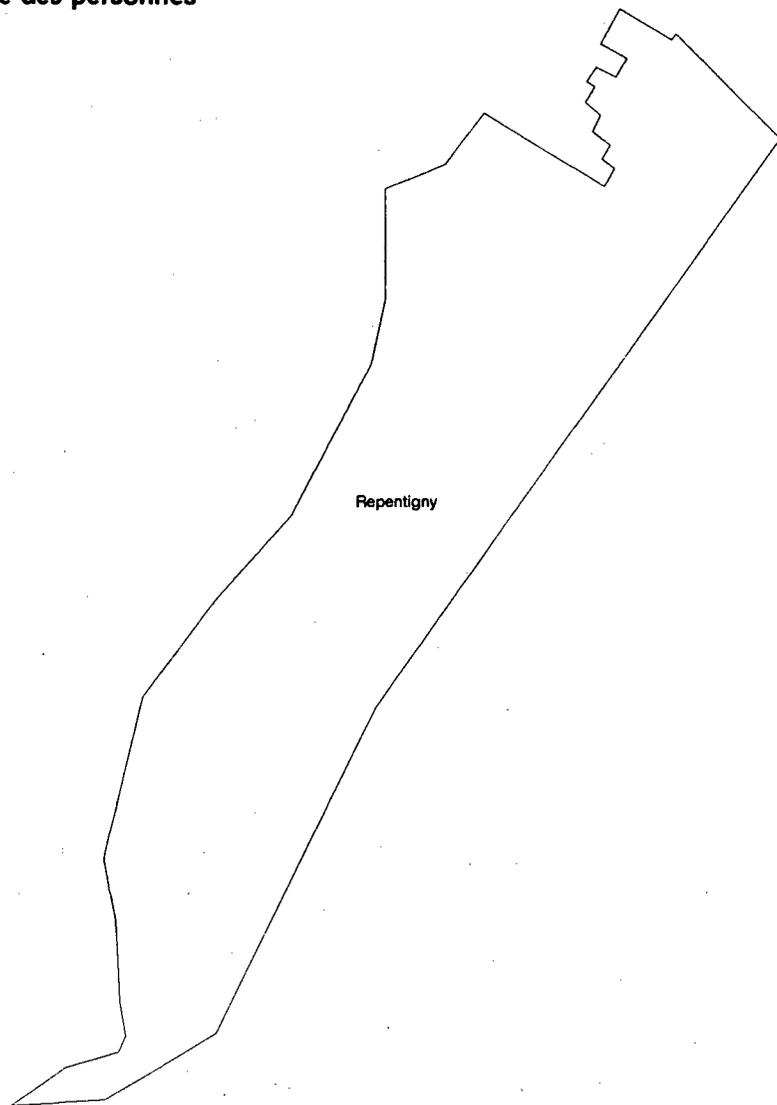
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	0	Achalandage	0	Achalandage / population	0,00
Nombre d'autobus	0	Heures-véhicule	0	Passagers / heure-véhicule	
Nombre de circuits	0	Kilomètres-véhicule	0	Passagers / kilomètre-véhicule	
				Revenus autonomes / coûts totaux	

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
53700	VLE	Iberville	5,10	8 547	1 675,88
Total			5,10	8 547	1 675,88



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Repentigny (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

1,4 Km

Repentigny (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

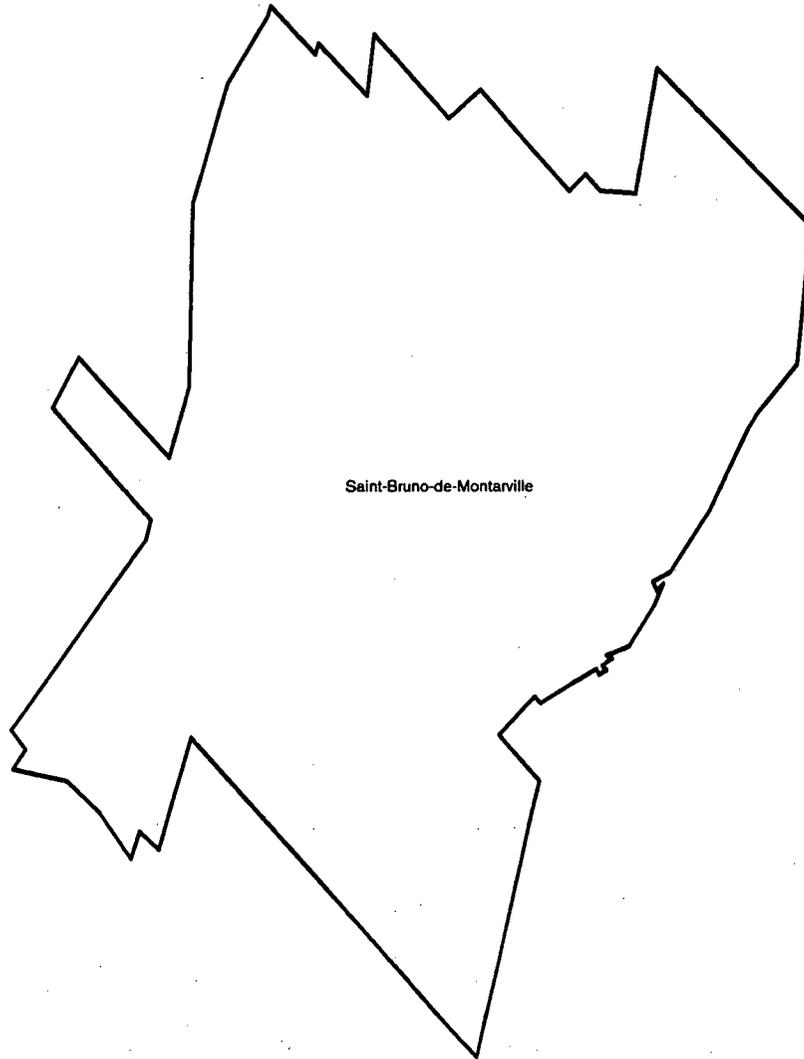
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	51	Achalandage	260 828	Achalandage / population	6,40
Nombre d'autobus	3	Heures-véhicule	15 573	Passagers / heure-véhicule	16,75
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	415 864	Passagers / kilomètre-véhicule	0,63
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,56

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
62200	VLE	Repentigny	24,42	40 778	1 669,86
Total			24,42	40 778	1 669,86



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Saint-Bruno-de-Montarville (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

1,5 Km

Saint-Bruno de Montarville (Organisme municipal et Intermunicipal de transport)

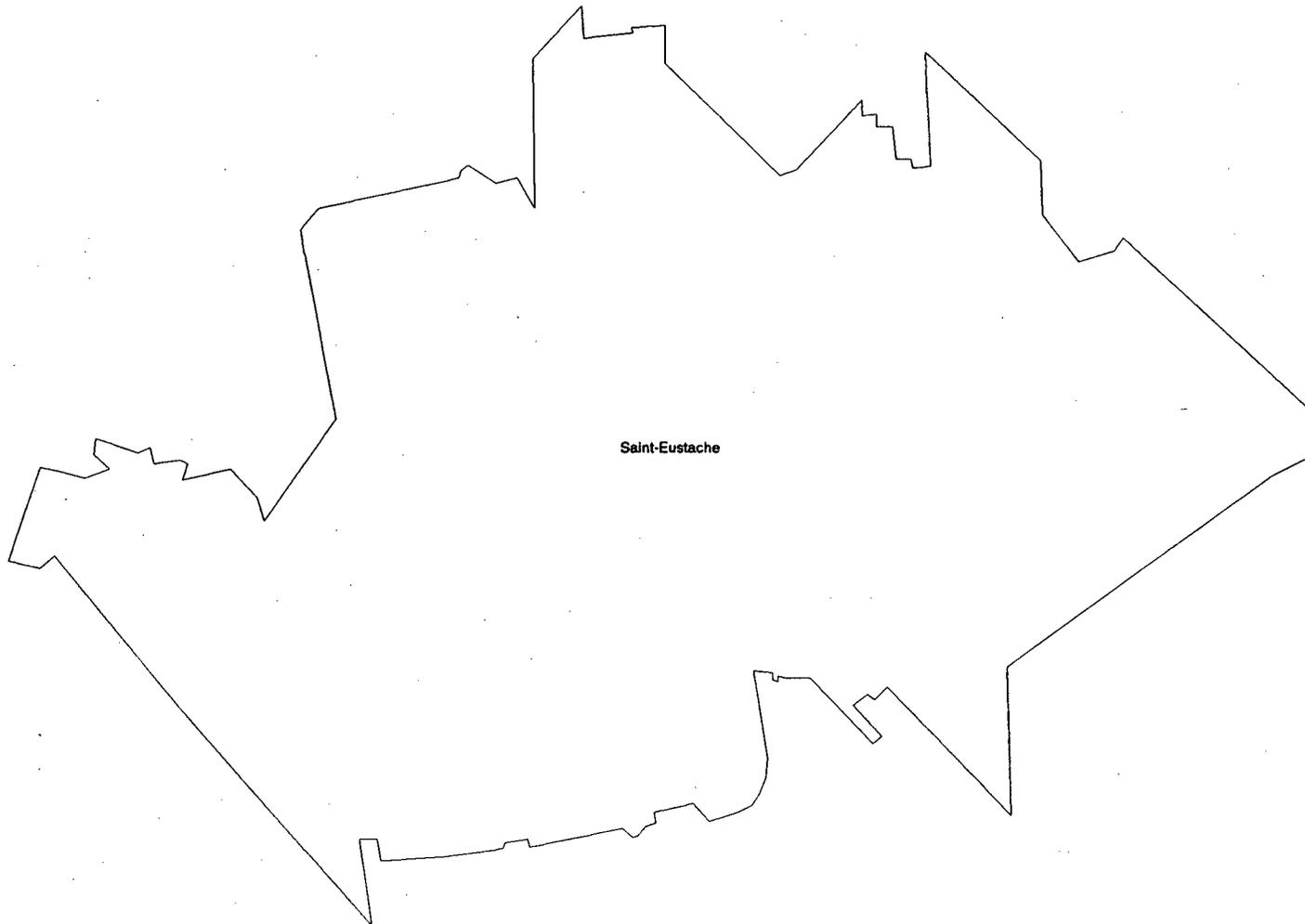
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	95	Achalandage	501 789	Achalandage / population	21,72
Nombre d'autobus	12	Heures-véhicule	14 899	Passagers / heure-véhicule	33,68
Nombre de circuits	4	Kilomètres-véhicule	623 511	Passagers / kilomètre-véhicule	0,80
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,60

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
56310	VLE	Saint-Bruno-de-Montarville	41,89	23 103	551,52
Total			41,89	23 103	551,52



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Saint-Eustache (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

1,5 Km

Saint-Eustache (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

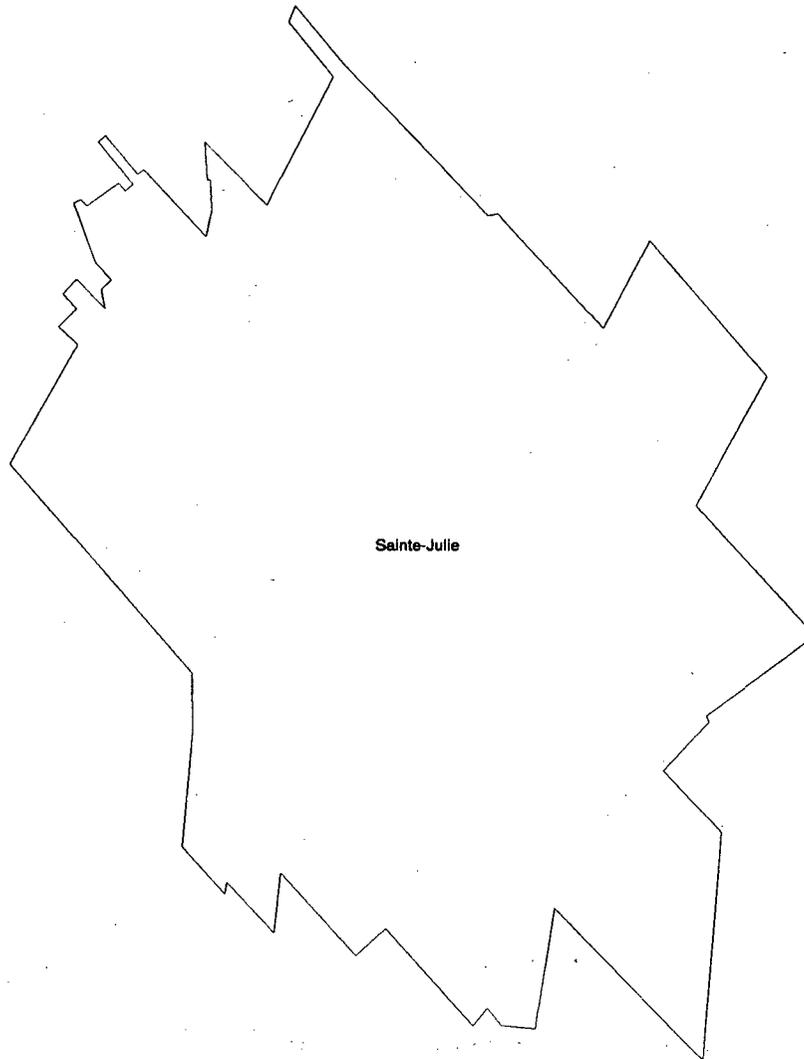
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	22	Achalandage	103 532	Achalandage / population	3,21
Nombre d'autobus	2	Heures-véhicule	6 749	Passagers / heure-véhicule	15,34
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	164 555	Passagers / kilomètre-véhicule	0,63
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,37

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
73120	VLE	Saint-Eustache	70,48	32 226	457,24
Total			70,48	32 226	457,24



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Sainte-Julie (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

1,6 Km

Sainte-Julie (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

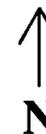
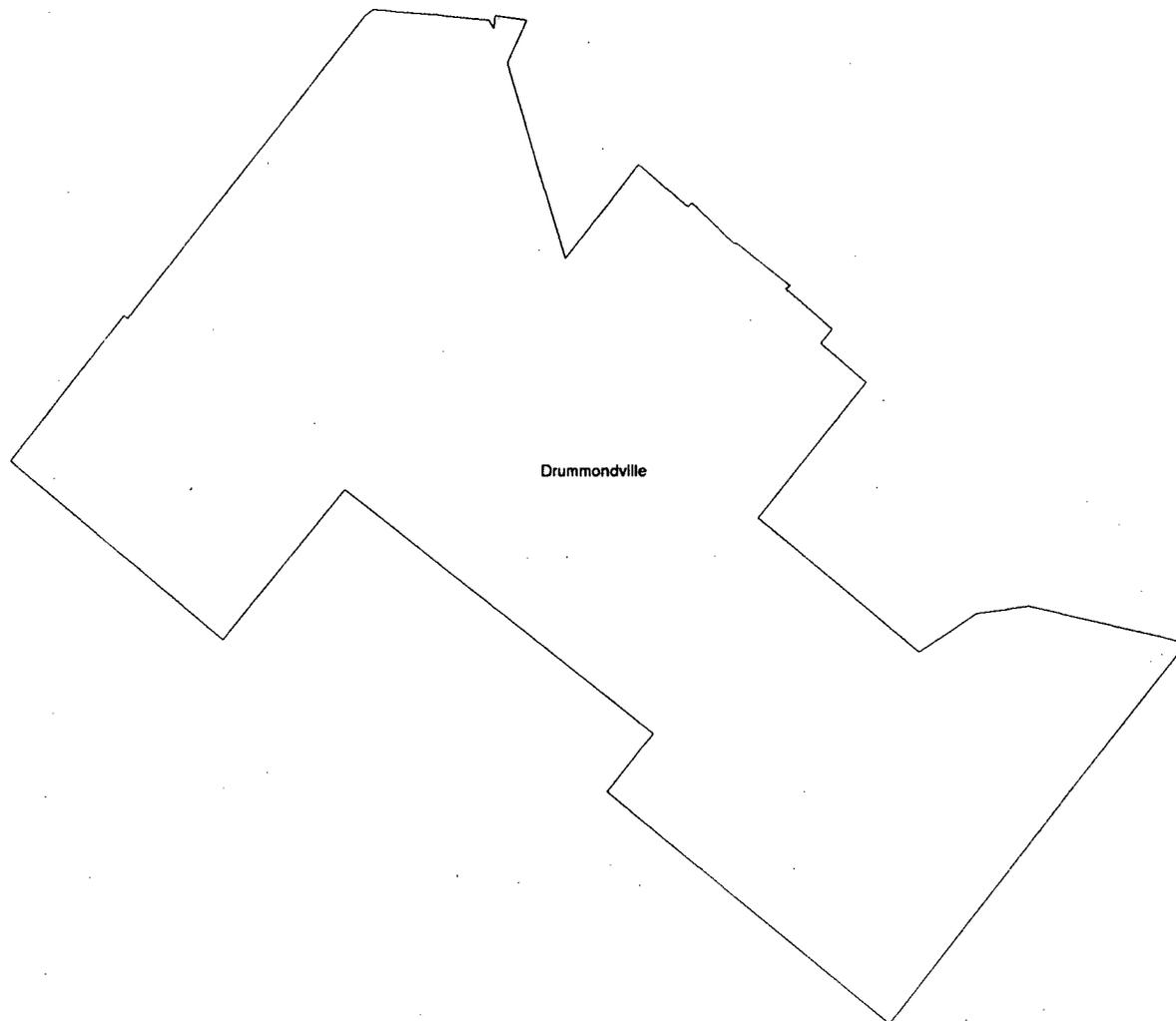
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	29	Achalandage	172 379	Achalandage / population	11,12
Nombre d'autobus	5	Heures-véhicule	8 526	Passagers / heure-véhicule	20,22
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	310 000	Passagers / kilomètre-véhicule	0,56
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,45

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
57280	VLE	Sainte-Julie	47,78	15 502	324,45
Total			47,78	15 502	324,45



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Drummondville (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

1,3 Km

Drummondville (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

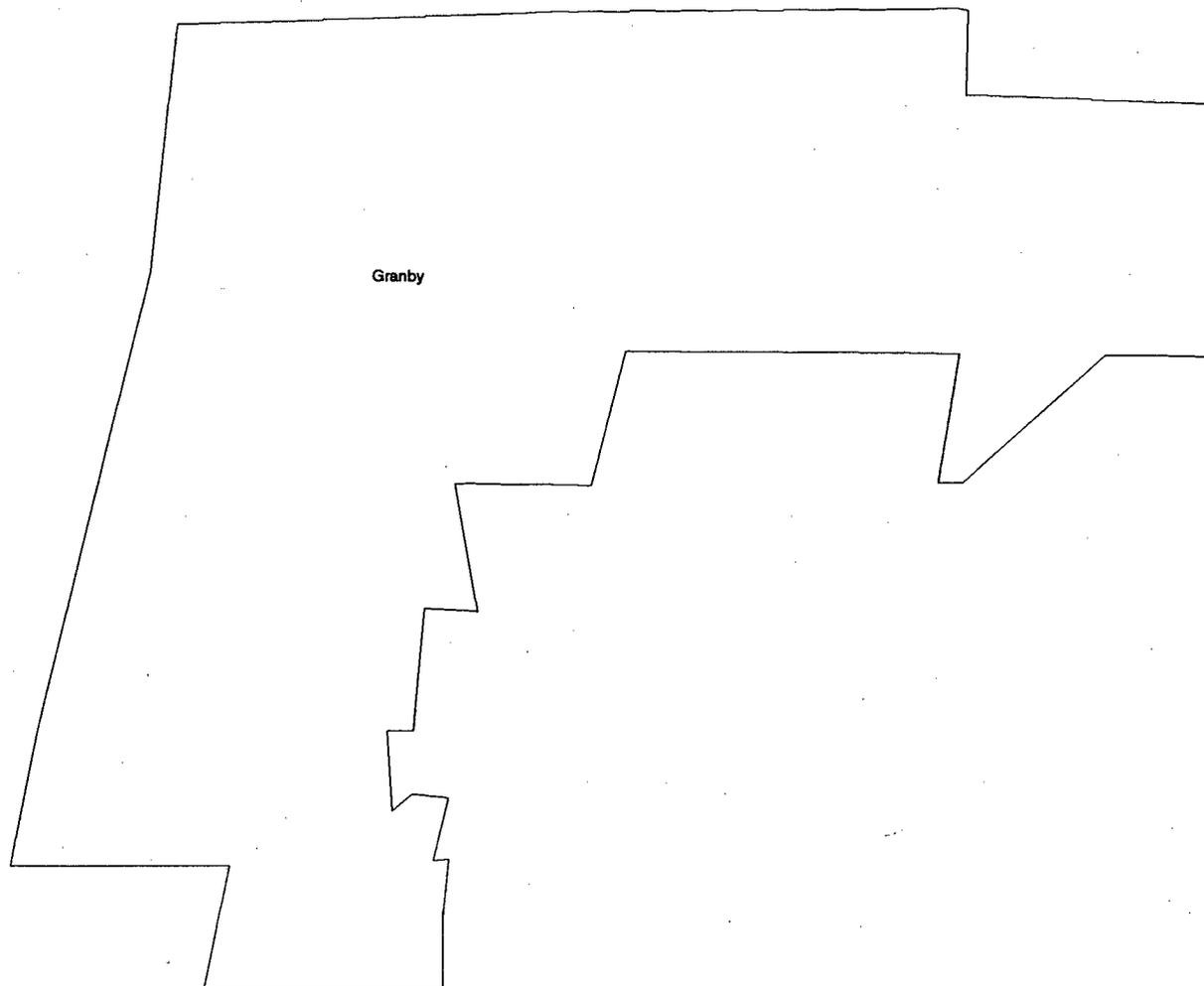
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	39	Achalandage	303 333	Achalandage / population	8,42
Nombre d'autobus	3	Heures-véhicule	12 672	Passagers / heure-véhicule	23,94
Nombre de circuits	2	Kilomètres-véhicule	492 941	Passagers / kilomètre-véhicule	0,62
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,35

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
41720	VLE	Drummondville	31,15	36 020	1 156,34
Total			31,15	36 020	1 156,34



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Granby (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

1,7 Km

Granby (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

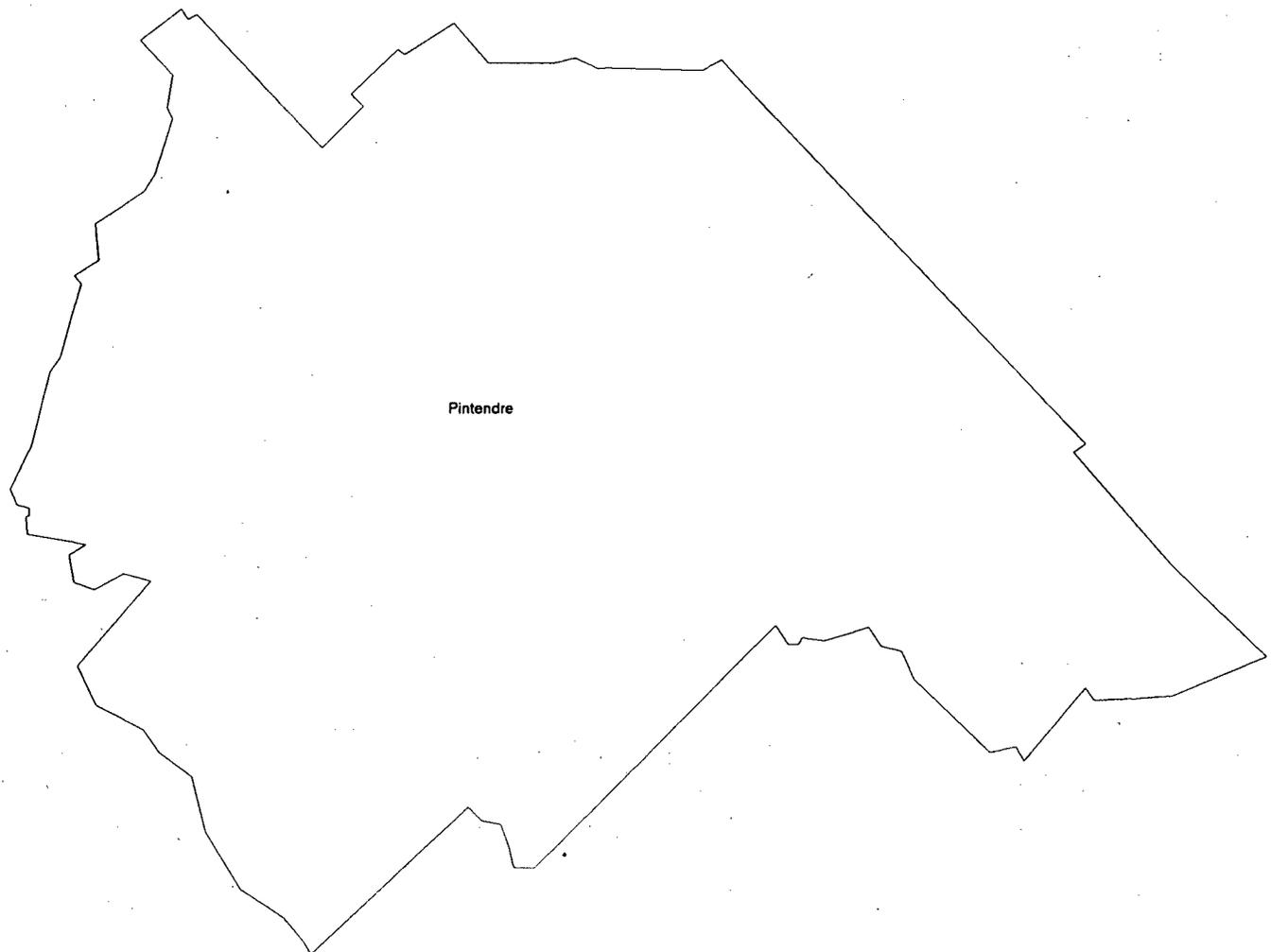
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	78	Achalandage	59 647	Achalandage / population	7,32
Nombre d'autobus	4	Heures-véhicule	5 409	Passagers / heure-véhicule	11,03
Nombre de circuits	4	Kilomètres-véhicule	107 802	Passagers / kilomètre-véhicule	0,55
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,33

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
39280	VLE	Granby	80,34	8 145	101,38
Total			80,34	8 145	101,38



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Pintendre (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité fai-
sant partie de
deux O.M.I.T.

1,3 Km

Pintendre (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

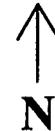
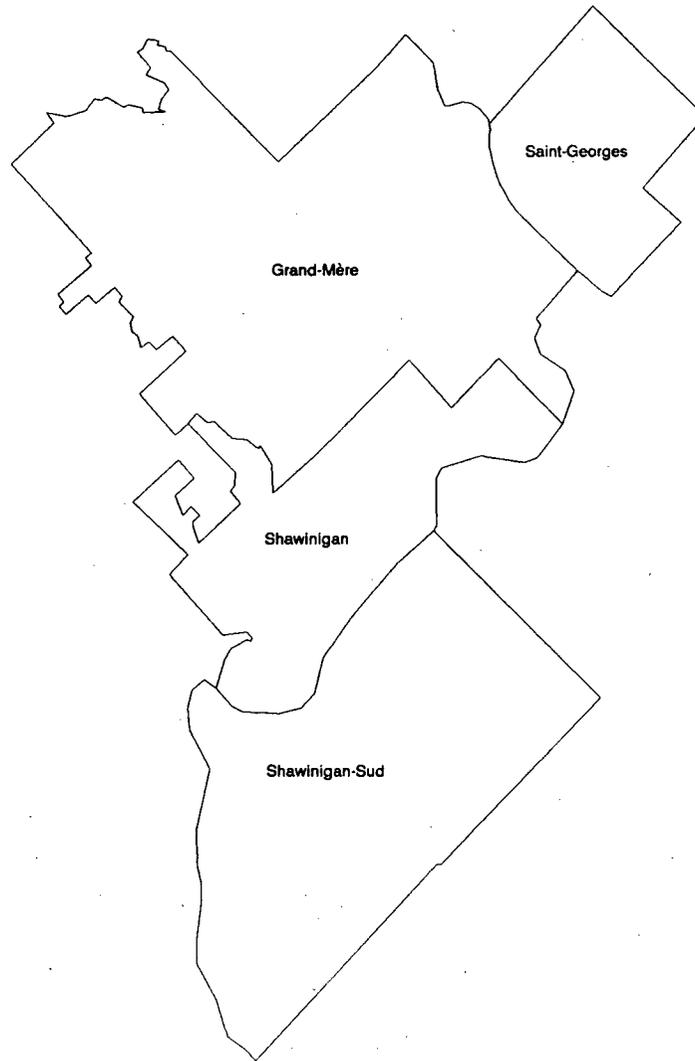
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	135	Achalandage	13 554	Achalandage / population	3,39
Nombre d'autobus	1	Heures-véhicule	1 616	Passagers / heure-véhicule	8,39
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	35 840	Passagers / kilomètre-véhicule	0,38
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,20

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
21340	SDS	Pintendre	52,96	4 001	75,55
Total			52,96	4 001	75,55



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

R.I.T.C.C.M.



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

3,4 Km

Régie intermunicipal de transport en commun du Centre de la Mauricie

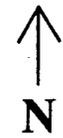
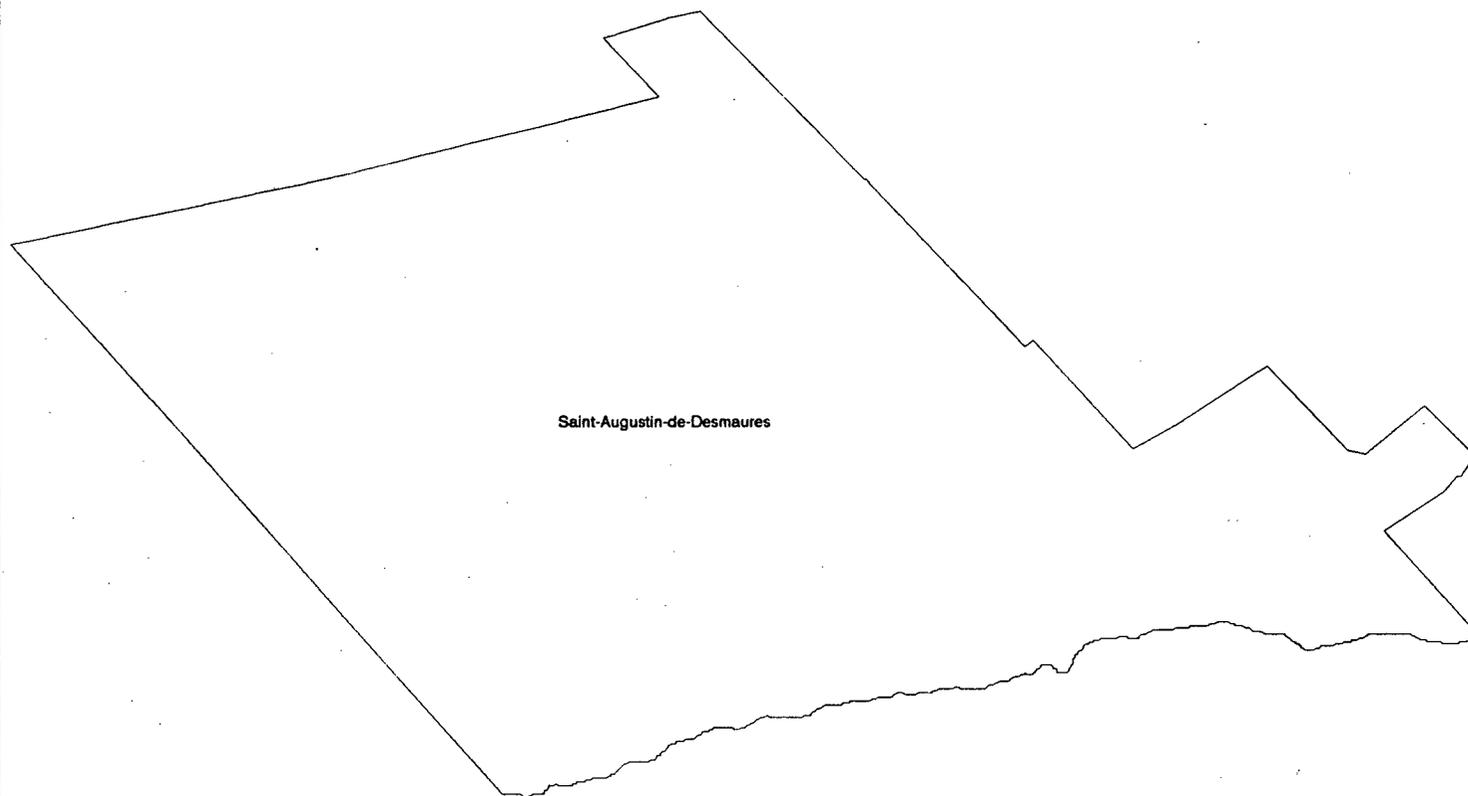
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	67	Achalandage	518 887	Achalandage / population	10,15
Nombre d'autobus	4	Heures-véhicule	22 700	Passagers / heure-véhicule	22,86
Nombre de circuits	4	Kilomètres-véhicule	2 049 600	Passagers / kilomètre-véhicule	0,25
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,40

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
32530	VLG	Saint-Georges	16,91	3 653	216,03
32550	VLE	Grand-Mère	63,24	14 582	230,58
43540	VLE	Shawinigan	26,24	21 470	818,22
32360	VLE	Shawinigan-Sud	51,38	11 412	222,11
Total			157,77	51 117	324,00



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Saint-Augustin-de-Desmaures (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

1,9 Km

Saint-Augustin-de-Desmaures (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	799	Achalandage	54 852	Achalandage / population	6,09
Nombre d'autobus	5	Heures-véhicule	8 762	Passagers / heure-véhicule	6,26
Nombre de circuits	4	Kilomètres-véhicule	41 548	Passagers / kilomètre-véhicule	1,32
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,20

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
29110	PAR	Saint-Augustin-de-Desmaures	85,31	9 013	105,65
Total			85,31	9 013	105,65



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Sainte-Brigitte de Laval (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

 2,6 Km

Sainte-Brigitte de Laval (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	64	Achalandage	10 750	Achalandage / population	4,50
Nombre d'autobus	1	Heures-véhicule	2 340	Passagers / heure-véhicule	4,59
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	73 216	Passagers / kilomètre-véhicule	0,15
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,37

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
17460	PAR	Sainte-Brigitte-de-Laval	111,49	2 388	21,42
Total			111,49	2 388	21,42



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Saint-Élie-d'Orford (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

2,0 Km

Saint-Elie-d'Orford (Organisme municipal et Intermunicipal de transport)

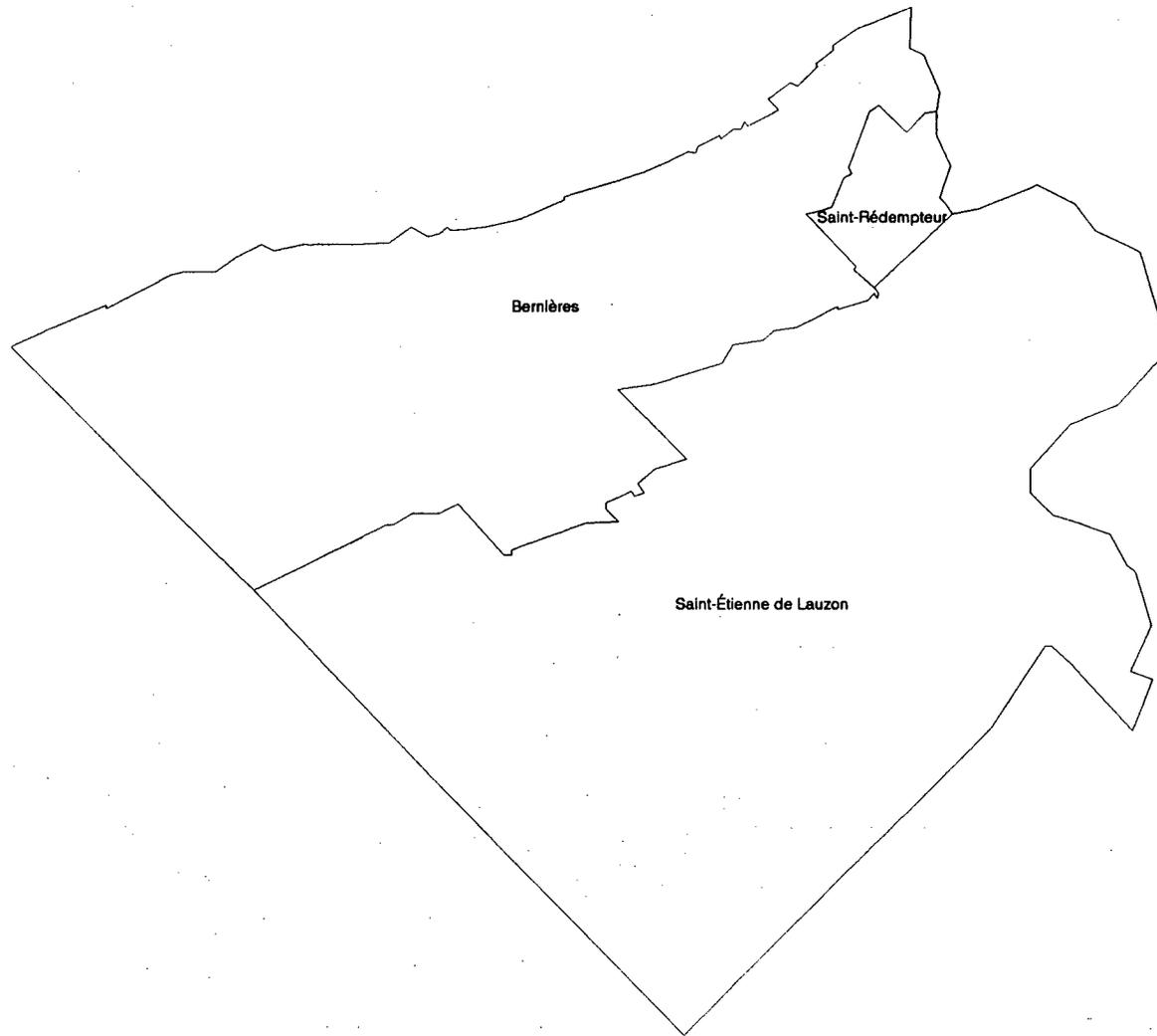
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	16	Achalandage	12 753	Achalandage / population	3,45
Nombre d'autobus	1	Heures-véhicule	1 720	Passagers / heure-véhicule	7,41
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	49 896	Passagers / kilomètre-véhicule	0,26
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,28

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
36600	PAR	Saint-Élie d'Orford	102,09	3 700	36,24
Total			102,09	3 700	36,24



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Saint-Etienne de Lauzon (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

2,4 Km

Saint-Etienne de Lauzon (Regroupement intermunicipal de transport)

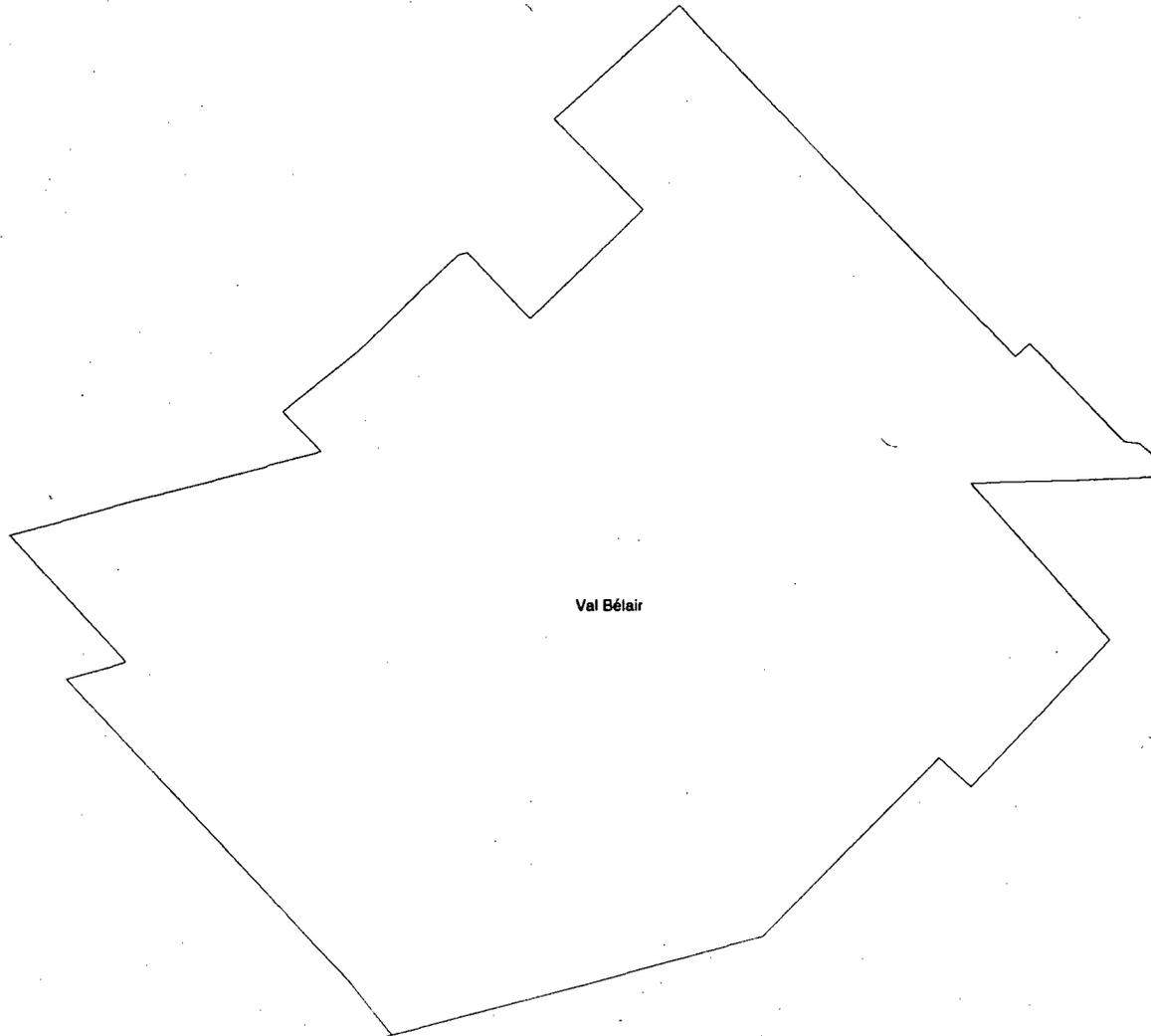
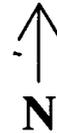
Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	80	Achalandage	49 021	Achalandage / population	2,90
Nombre d'autobus	1	Heures-véhicule	2 000	Passagers / heure-véhicule	24,51
Nombre de circuits	2	Kilomètres-véhicule	41 600	Passagers / kilomètre-véhicule	1,18
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,32

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
21220	SDS	Saint-Étienne de Lauzon	94,12	5 785	61,46
21700	SDS	Bernières	57,22	6 110	106,78
21650	VLE	Saint-Rédempteur	3,46	5 033	1 454,62
Total			154,80	16 928	109,35



Gouvernement du Québec
Ministère des Transports
Direction du développement
du transport terrestre des personnes

Val-Bélair (O.M.I.T.)



LÉGENDE

-  Municipalité
-  Municipalité faisant partie de deux O.M.I.T.

1,6 Km

Val-Bélair (Organisme municipal et intermunicipal de transport)

Description du réseau		Utilisation du réseau		Ratios	
Kilométrage du réseau	17	Achalandage	266 668	Achalandage / population	20,35
Nombre d'autobus	2	Heures-véhicule	9 360	Passagers / heure-véhicule	28,49
Nombre de circuits	1	Kilomètres-véhicule	172 100	Passagers / kilomètre-véhicule	1,55
				Revenus autonomes / coûts totaux	0,48

Code	Statut	Municipalité	Superficie (km ²)	Population	Population par km ²
20430	VLE	Val Bélair	70,60	13 105	185,62
Total			70,60	13 105	185,62

ANNEXE

Conditions d'admissibilité

Municipalités seules

Pour bénéficier du présent programme d'aide, une municipalité seule doit organiser un service de transport en commun, doit contribuer au financement de ce service sur son territoire et remplir une des conditions suivantes :

- § son territoire est situé à l'extérieur du territoire d'un organisme public de transport en commun et est compris, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une agglomération de recensement ou d'une région métropolitaine de recensement;
- § son territoire est compris, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une agglomération de recensement comptant au minimum 20 000 habitants, et la municipalité faisant la demande de subvention représente au moins 60 % de la population de l'agglomération de recensement;
- § son territoire n'est pas compris à l'intérieur d'une région métropolitaine de recensement ou d'une agglomération de recensement, mais sa population est supérieure à 20 000 habitants.

Une municipalité faisant partie d'un conseil intermunicipal de transport (C.I.T.), d'une régie intermunicipale de transport (R.I.T.) ou d'un regroupement de municipalités ayant délégué une municipalité mandataire, peut organiser un service de transport en commun autre que celui de l'organisme intermunicipal et être admissible aux subventions, pourvu qu'elle remplisse une des conditions précédentes et que les termes de l'entente qui la lie aux autres municipalités l'autorisent à organiser un tel service.

De plus, avant le début du service projeté, une municipalité située à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal doit également remplir les conditions suivantes :

- § Un devis sommaire, démontrant la viabilité du service projeté, doit être soumis à l'approbation du ministre des Transports. Ce devis devra préciser notamment :
 - La population qui sera desservie.
 - L'achalandage prévu (nombre de personnes transportées annuellement).

- Les secteurs de la municipalité à desservir (carte des parcours).
 - Le niveau de service offert :
 - horaire des parcours durant la semaine;
 - le type et le nombre de véhicules (autobus, minibus, taxi).
 - Une prévision sur une base annuelle des revenus autonomes :
 - des usagers (tarification X nombre de voyageurs);
 - autre (ex: publicité).
 - Une prévision sur une base annuelle des dépenses :
 - coût du contrat avec le transporteur;
 - dépenses administratives rattachées à la gestion du service de transport;
 - les immobilisations (véhicules, abribus, équipements de bureau, etc.).
 - Le partage des responsabilités entre la municipalité et le transporteur :
 - la vente des billets;
 - la publicité du service des horaires et des parcours;
 - etc.
- § Le contrat avec le transporteur doit prévoir une phase expérimentale d'au plus 12 mois au terme de laquelle il peut être mis fin au service.

Conseils intermunicipaux de transport (C.I.T.)

Pour bénéficier du présent programme d'aide, un conseil intermunicipal de transport (C.I.T.) doit organiser un service de transport en commun, doit contribuer au financement de ce service sur son territoire et remplir une des conditions suivantes :

- § son territoire est situé à l'extérieur du territoire d'un organisme public de transport en commun et est compris, en tout ou en partie, à l'intérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal;
- § son territoire est compris, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une agglomération de recensement comptant au minimum 20 000 habitants, et le C.I.T. faisant la demande de subvention représente au moins 60 % de la population de l'agglomération de recensement.

De plus, avant le début du service projeté, un conseil intermunicipal de transport situé à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal doit également remplir les conditions suivantes :

-
- § un devis sommaire démontrant la viabilité du service projeté doit être soumis à l'approbation du ministre des Transports (tel que précisé dans le cas d'une municipalité seule);
 - § le contrat avec le transporteur doit prévoir une phase expérimentale d'au plus 12 mois au terme de laquelle il peut être mis fin au service.

Régies intermunicipales de transport (R.I.T.)

Pour bénéficier du présent programme d'aide, une régie intermunicipale doit organiser un service de transport en commun, doit contribuer au financement de ce service sur son territoire et remplir une des conditions suivantes :

- § son territoire est situé à l'extérieur du territoire d'un organisme public de transport en commun et est compris, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une agglomération de recensement ou d'une région métropolitaine de recensement autre que celle de Montréal;
- § son territoire est compris, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une agglomération de recensement comptant au minimum 20 000 habitants, et la R.I.T. faisant la demande de subvention représente au moins 60 % de la population de l'agglomération de recensement.

De plus, avant le début du service projeté, une régie intermunicipale de transport située à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal doit également remplir les conditions suivantes :

- § un devis sommaire démontrant la viabilité du service projeté doit être soumis à l'approbation du ministre des Transports (tel que précisé dans le cas d'une municipalité seule);
- § le contrat avec le transporteur doit prévoir une phase expérimentale d'au plus 12 mois au terme de laquelle il peut être mis fin au service.

Regroupement de municipalités ayant délégué une municipalité mandataire

Pour bénéficier du présent programme d'aide, un regroupement de municipalités doit organiser un service de transport en commun, doit contribuer au financement de ce service sur son territoire, doit déléguer le pouvoir d'administrer ce service à une municipalité mandataire et remplir une des conditions suivantes :

§ son territoire est situé à l'extérieur du territoire d'un organisme public de transport en commun et est compris, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une agglomération de recensement ou d'une région métropolitaine de recensement autre que celle de Montréal;

§ son territoire est compris, en tout ou en partie, à l'intérieur d'une agglomération de recensement comptant au minimum 20 000 habitants, et le regroupement de municipalités faisant la demande de subvention représente au moins 60 % de la population de l'agglomération de recensement.

De plus, avant le début du service projeté, le regroupement de municipalités situé à l'extérieur de la région métropolitaine de recensement de Montréal doit également remplir les conditions suivantes :

§ un devis sommaire démontrant la viabilité du service projeté doit être soumis à l'approbation du ministre des Transports (tel que précisé dans le cas d'une municipalité seule);

§ le contrat avec le transporteur doit prévoir une phase expérimentale d'au plus 12 mois au terme de laquelle il peut être mis fin au service.

Condition d'admissibilité particulière

En ce qui concerne les municipalités des Îles-de-la-Madeleine, elles sont admissibles au présent programme d'aide pourvu que la municipalité ou le regroupement de municipalités ait organisé un service de transport en commun, et que la municipalité ou le regroupement de municipalités faisant la demande de subvention représente au moins 60 % de la population de la division de recensement des Îles-de-la-Madeleine.

LEXIQUE

Lexique

Autofinancement:

voir Revenus autonomes / coûts totaux.

Achalandage:

Nombre de passagers utilisant un réseau de transport en commun durant l'année. L'achalandage est obtenu à partir du décompte des billets vendus et de l'estimé fait à partir de la vente de cartes mensuelles; en général, celui-ci correspond à 42 passages par mois.

Achalandage / population (déplacements / personne):

Consommation annuelle moyenne du service offert pour la population de l'ensemble des municipalités du territoire. Indication du taux de pénétration d'un service de transport en commun sur un territoire donné.

Circuits:

C'est la somme des circuits urbains et interurbains exploités par l'organisme en 1989.

Code:

Code géographique à cinq chiffres selon le répertoire des municipalités. Les deux premiers chiffres correspondent à la division de recensement où se trouve la municipalité, les trois derniers identifient la municipalité proprement dite.

Densité (population par km²):

La densité est obtenue en divisant la population de l'ensemble des municipalités, composantes de l'organisme, par la superficie.

Dépenses totales (coûts totaux):

Ensemble des dépenses effectuées par l'organisme (comprennant les dépenses administratives, les dépenses d'exploitation (le coût de contrat du service le cas échéant) et les dépenses d'immobilisation telles que les aubus).

Heures-véhicule:

La somme des heures effectuées par l'ensemble des véhicules dans l'année.

Kilomètres-véhicule:

La somme des distances parcourues par l'ensemble des véhicules dans l'année.

Kilométrage de réseau:

La longueur en kilomètres de tous les circuits, dans un sens seulement et pour une journée type de la semaine.

Parc (nombre de véhicules):

Nombre de véhicules de transport disponibles à l'organisme.

Passagers / heure-véhicule:

Utilisation annuelle moyenne du service offert, à l'heure.

Passagers / kilomètre-véhicule:

Utilisation annuelle moyenne du service offert, au kilomètre.

Population:

Représente la population permanente, excluant les résidences secondaires, du territoire d'une municipalité, elle est tirée du répertoire des municipalités du Québec 1989.

Revenus autonomes:

Revenus obtenus par la vente des titres, soit les revenus des usagers et ceux obtenus par l'opération d'autres types de services comme le transport scolaire et les revenus de publicité.

Revenus autonomes / coûts totaux (Autofinancement):

Ratio qui identifie le niveau d'autofinancement d'un service.

Statut:

Le statut donne la désignation de la municipalité et permet de savoir quelle loi la régit. Les municipalités de village (VLG), paroisse (PAR), canton (CTN),

canton uni (CTU), ou sans désignation (SDS) sont régies par le code municipal. Les municipalités de ville (VLE) ou cité (CTE) sont régies par la Loi des cités et villes.

Superficie:

La superficie est tirée du répertoire des municipalités du Québec pour l'année 1989.

BIBLIOGRAPHIE

Bibliographie

Ménard, Robert, «Le financement du Transport en commun urbain au Québec et la politique d'aide gouvernementale», D.G.T.T.P., MTQ, 1986, 237 pages.

Guimond, André, «Données statistiques 1989, Transport en commun», MTQ, 1990.

«Québec : Répertoire des municipalités 1989», Les Publications du Québec, 903 pages.

Bourion, Alain, «Décentralisation et Transport urbain, comparaison des expériences québécoises et françaises», Direction des transports terrestres, Ministère de l'Équipement, du Logement et de l'Aménagement du territoire des transports, France, 1986, 130 pages.

«Groupe de travail sur l'industrie du transport par autobus au Québec : rapport d'étape présenté à M. Michel Clair, ministre des Transports», Québec, janvier 1984.

«Québec Le transport dans la région de Montréal Plan d'action 1988-1998», M.T.Q., mai 1988, 144 pages.

Bibliothèque du Ministère des Transports



QTR A 019 657